

## Commentaires sur les résultats de l'enquête

On trouvera en annexe sur CD-Rom les fichiers-résultats qui ont servi de base au classement des périodiques. Une partie de ce classement – celui qui concerne les sciences humaines (soit, dans la nomenclature de l'ESF, les domaines couverts par les sections 31-35 et 38) – a servi à l'élaboration d'une liste de propositions à la Fondation européenne de la science (Comité des humanités) en vue de l'élaboration d'un corpus de revues appelé à nourrir une base bibliométrique européenne (voir le texte de l'ESF p. 8). Cet ensemble de propositions sera confronté aux listes proposées par les autres pays européens pour l'établissement d'une liste de référence commune. Si la demande de l'ESF ne concernait que les sciences humaines, pour des raisons de cohérence scientifique évidentes, le département SHS a choisi de mettre en œuvre une enquête qui inclut les sciences sociales

### Archéologie, histoire ancienne et histoire médiévale

L'enquête sur les périodiques retenus au titre de la section 32 et, partiellement, de la section 31 (pour les revues d'archéologie préhistorique et de paléo-environnement et une revue archéologique généraliste) concerne 21 revues, dont onze françaises, cinq britanniques, trois nord-américaines, une belge et une allemande. Ces périodiques ont été étudiés selon trois sections correspondant à une discipline et/ou à un champ chronologique : archéologie, histoire ancienne et histoire médiévale. En histoire antique et médiévale existent aussi des revues spécialisées en histoire de l'art qui n'ont pas été prises en compte ici. Le corpus comprend donc, en archéologie, dix revues : deux revues d'archéologie préhistorique (*Paléo* et *Gallia Préhistoire*), deux revues d'archéologie antique (*Gallia* et *Journal of Roman Archaeology*), une revue d'archéologie médiévale (*Archéologie médiévale*), une revue britannique sur les sciences du paléo-environnement et l'archéométrie (*Journal of Archaeological Science*) et trois revues généra-

listes (*Les Nouvelles de l'archéologie*, *Antiquity* et *American Journal of Archaeology*). Quatre revues françaises (*Paléo*, *Gallia*, *Gallia préhistoire* et *Archéologie médiévale*) ont été dépouillées sur dix années de parution (1992 à 2001). En revanche, la revue mensuelle *Journal of Archaeological Science* n'a été dépouillée que sur trois ans (1997, 2000 et 2001). Les autres revues ont été dépouillées pour la période 1997-2001. Pour l'histoire ancienne, on a choisi trois revues généralistes françaises (*Dialogues d'histoire ancienne*, *KTEMA* et *Topoi*) et deux revues britanniques (*Journal of Roman Studies* et *Journal of Hellenic Studies*). Pour l'histoire médiévale, ont été retenues trois revues francophones (*Le Moyen Âge*, *Cahiers de civilisation médiévale*, largement ouverts à l'histoire de l'art, *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*) et trois revues étrangères (*Speculum : A Journal of Mediaeval Studies*, *Medium Aevum* et *Mediaevistik*). Le tableau ci-dessous présente les apports respectifs des différentes revues sources. →

→ Revues	Nombre d'articles	Nombre de citations	Nombre de revues citées	% des citations	% des articles	% d'auto-citations
<i>Dialogues d'histoire ancienne</i>	168	3.123	783	20,5	22,9	4%
<i>KTEMA</i>	218	3.098	626	20,3	29,7	1,2%
<i>Topoi</i>	186	4.143	708	27,2	25,3	3%
<i>Journal of Hellenic Studies</i>	93	2.025	409	13,3	12,7	7%
<i>Journal of Roman Studies</i>	69	2.851	556	18,7	9,4	11%
<b>Total</b>	<b>734</b>	<b>15.252</b>			<b>moyenne</b>	<b>5%</b>
<i>Cahiers de civilisation médiévale</i>	115	2.089	538	15,7	13,0	6%
<i>Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge</i>	283	3.858	825	28,9	31,9	4%
<i>Le Moyen Âge</i>	141	1.526	482	11,4	15,9	6%
<i>Medium Aevum</i>	117	1.265	342	9,5	13,2	6%
<i>Mediaevistik</i>	63	1.109	459	8,3	7,1	4%
<i>Speculum : A Journal of Medieval Studies</i>	167	3.495	862	26,2	18,8	7%
<b>Total</b>	<b>886</b>	<b>13.342</b>			<b>moyenne</b>	<b>6%</b>
<i>Archéologie médiévale</i>	51	268	134	1,2	3,0	16%
<i>Gallia</i>	75	1.346	373	6,1	4,5	9%
<i>Gallia préhistoire</i>	55	841	268	3,8	3,3	7%
<i>Nouvelles de l'archéologie (Les)</i>	121	667	270	3,0	7,2	8%
<i>Paléo</i>	174	1.643	341	7,5	10,4	8%
<i>Paléorient</i>	110	2.059	369	9,4	6,6	15%
<i>Antiquity</i>	396	2.734	80	12,4	23,6	19%
<i>American Journal of Archaeology</i>	87	3.371	646	15,3	5,2	7%
<i>Journal of Archaeological Science</i>	307	6.382	1.185	29,0	18,3	10%
<i>Journal of Roman Archaeology</i>	303	2.667	696	12,1	18,0	6%
<b>Total</b>	<b>1679</b>	<b>22.000</b>			<b>moyenne</b>	<b>10%</b>

Cet échantillon de revues a fait objet d'une analyse multi-variée pour tenter d'en proposer une typologie en fonction des critères suivants : années dépouillées, nombre total d'articles, nombre total de citations, taux d'auto-citations. Cette analyse permet de distinguer cinq groupes de revues. Un premier groupe réunit les revues dépouillées majoritairement sur une période de dix ans, qui comptent moins de cent articles, plus de 1.000 citations (voire plus de 1.600) et qui révèlent en général un fort taux d'auto-citations (de 8 à 11%). On y trouve les revues *Mediaevistik*, *Paléo*, *Gallia* et le *Journal of Roman Studies*. *Paléo* se distingue dans ce groupe par le nombre d'articles (plus de 150) ainsi que *Mediaevistik* par son faible taux d'auto-citations (moins de 5%). Le second groupe se caractérise par un nombre d'articles compris entre cent et 150, un nombre de citations plutôt important, supérieur à 1.600, voire à 3.000 et un taux d'auto-citations de 7%. À l'exception de l'*American Journal of Archaeology*, ce groupe a été dépouillé sur une période de dix ans. Deux revues se distinguent par un nombre de citations inférieur à 1.000, *Archéologie médiévale* et *Gallia Préhistoire*.

Le troisième est remarquable car il rassemble trois revues de médiévistique : *Cahiers de civilisation médiévale*,

*Le Moyen Âge* et *Medium Aevum*. C'est un groupe assez cohérent avec cent à 150 articles, entre 1.000 et 3.000 citations et un taux d'auto-citations de 6%. Le quatrième groupe réunit la majorité des périodiques dépouillés sur cinq ans : ces revues comportent pourtant, à l'exception de *Paléorient*, plus de 300 articles, soit les plus grands nombres d'articles de l'échantillon et un nombre de citations élevé, supérieur à 1.600, voire à 3.000 (*Journal of Archaeological Science*). Le dernier groupe rassemble des revues analysées sur dix ans. Ces revues comportent entre 150 et 300 articles et se caractérisent par un nombre élevé de citations, plus de 3.000, avec 5% d'auto-citations pour la majorité d'entre elles.

La méthode suivie pour établir le classement des revues relevant des sections 31 et 32 est similaire à celle qui a été adoptée pour les revues relevant de la section 33. La seule différence est l'adoption de deux seuils (quinze et vingt citations) pour établir la distinction entre la classe A et la classe B. En revanche, on a effectué trois classements distincts (archéologie, histoire ancienne et histoire médiévale) avant de combiner les classements dans une liste unique.

En archéologie, moins de 9% des revues sont citées quinze fois et plus, soit 247 titres qui représentent les deux tiers des citations relevées. Quand on élève le seuil à vingt citations, ce sont 184 revues, soit 6,43%, qui représentent 62,21% des citations. Cette classe regroupe nombre de revues d'archéologie soutenues par le CNRS (par ordre décroissant de la fréquence des citations) : *Paléorient*, *Bulletin de la société préhistorique française*, *Paléo*, *Gallia*, *Gallia Préhistoire*, *Archéologie médiévale*, *Revue archéologique de Narbonnaise*, *Revue archéologique de l'Est*, *Documents d'archéologie méridionale*, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, *Revue d'archéométrie*, *Revue archéologique du Centre de la France*, *Revue des études anciennes*, *Syria*, *Anthropozoologica*, *Dialogues d'histoire ancienne*, *Antiquités africaines*, *Archéologie du Midi médiéval*. On retrouve donc ici toutes les « revues-cœur » de l'enquête dont les résultats sont accrus par le poids des auto-citations, à l'exception des *Nouvelles de l'Archéologie*. On mesure ainsi que *Gallia* réalise un piètre score si on retire les auto-citations. En revanche, c'est dans les revues d'histoire ancienne qu'elle trouve un nombre significatif de citations. Le titre d'une revue peut ainsi tromper : la *Revue archéologique* n'apparaît nullement dans le décompte du dépouillement des revues d'archéologie, il est vrai centrées sur l'archéologie métropolitaine, tandis que ses résultats dans les revues d'histoire ancienne sont très élevés. Il est

intéressant également de considérer les performances des revues interrégionales soutenues par la sous-direction de l'archéologie du ministère de la Culture au titre de l'archéologie (le « club des 8 ») :

- <i>Revue archéologique de Narbonnaise</i>	88
- <i>Revue archéologique de l'Est</i>	77
- <i>Documents d'archéologie méridionale</i>	48
- <i>Revue du Nord</i>	46
- <i>Revue archéologique du Centre de la France</i>	34
- <i>Archéologie du Midi médiéval</i>	20
- <i>Revue archéologique de l'Ouest</i>	15
- <i>Aquitania</i>	6

auxquelles il convient d'ajouter :

- <i>Revue d'archéométrie</i>	37
-------------------------------	----

Le score des revues d'archéologie soutenues par le CNRS et le ministère de la Culture est globalement satisfaisant à l'exception de la revue *Aquitania*, mais la *Revue archéologique de l'Ouest* qui couvre un large champ spatio-temporel, devrait faire mieux. Les trois revues du Midi qui couvrent chacune un champ chronologique précis (*Documents d'Archéologie méridionale* : Protohistoire ; *Revue archéologique de Narbonnaise* : Antiquité et *Archéologie du Midi médiéval* : Moyen Âge) obtiennent de meilleurs scores malgré cette spécialisation chronologique.

## Archéologie

Nombre citations/revue	Nombre de revues	% des revues	Nombre de citations	% des citations
300-928	9	0,31%	4.358	19,86%
200-299	5	0,17%	1.149	5,24%
100-199	15	0,52%	2.000	9,11%
50-99	41	1,43%	2.817	12,84%
20-49	114	3,98%	3.329	15,17%
15-19	63	2,20%	1.048	4,78%
10-14	117	4,09%	1.406	6,41%
5-9	343	11,99%	2.257	10,28%
1-4	2.154	75,29%	3.582	16,32%
Revues citées plus de 15 fois	247	8,63%	14.701	66,99%
Revues citées moins de 15 fois	2.614	91,37%	7.245	33,01%
<b>Total</b>	<b>2.861</b>	<b>100%</b>	<b>21.946</b>	<b>100%</b>
Revues citées plus de 20 fois	184	6,43%	13.653	62,21%
Revues citées moins de 20 fois	2.677	93,57%	8.293	37,79%
<b>Total</b>	<b>2.861</b>	<b>100%</b>	<b>21.946</b>	<b>100%</b>



→ En histoire ancienne, le seuil de quinze citations permet de distinguer un groupe de 210 revues, soit 14,78% des revues citées, qui représentent près des trois quarts des citations relevées (72,15%). Avec un seuil à vingt citations, ce groupe se réduit à 154 revues, soit une revue sur dix (10,84%), qui rassemblent les deux tiers des citations (65,75%). Ce groupe comprend nombre de revues d'archéologie et d'histoire ancienne, ou plus généralistes, soutenues par le CNRS (par ordre décroissant de la fréquence des citations) : *Syria*, *Revue des études grecques*, *Revue archéologique*, *Revue d'Égyptologie*, *Revue des études anciennes*, *Ktéma*, *Annales ESC*,

*Revue Biblique*, *Revue de l'histoire des religions*, *Gallia*, *Revue numismatique*, *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, *Dialogues d'histoire ancienne*, *Studia iranica*. L'enquête révèle aussi un nombre légèrement plus élevé de revues qui ne sont pas soutenues par le CNRS et dont les scores sont tout aussi honorables : *Bulletin de correspondance hellénique*, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, *Revue des études latines*, *Metis*, *Mélanges de l'École française de Rome*. *Antiquité*, *Journal des savants*, *Hesperis*, *Revue de philologie*, *Journal asiatique*, *Ogam*, *Topoi*, *Hellenica*, *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*.

### Histoire ancienne

Nombre citations/revue	Nombre de revues	% des revues	Nombre de citations	% des citations
100-573	27	1,90%	4.952	33,64%
50-99	31	2,18%	2.050	13,92%
25-49	60	4,22%	1.906	12,95%
20-24	36	2,53%	771	5,24%
15-19	56	3,94%	943	6,41%
10-14	96	6,76%	1.135	7,71%
5-9	209	14,71%	1.420	9,65%
1-4	906	63,76%	1.545	10,49%
<b>Total</b>	<b>1.421</b>	<b>100%</b>	<b>14.722</b>	<b>100%</b>
Revues citées plus de 15 fois	210	14,78%	10.622	72,15%
Revues citées moins de 15 fois	1.211	85,22%	4.100	27,85%
<b>Total</b>	<b>1.421</b>	<b>100%</b>	<b>14.722</b>	<b>100%</b>
Revues citées plus de 20 fois	154	10,84%	9.679	65,75%
Revues citées moins de 20 fois	1.267	89,16%	5.043	34,25%
<b>Total</b>	<b>1.421</b>	<b>100%</b>	<b>14.722</b>	<b>100%</b>

En histoire médiévale, le seuil de quinze citations distingue un groupe de 171 revues, soit 7,81% des revues citées, qui représentent à peine plus de la moitié des citations relevées (56,76%). Le seuil à vingt citations réduit ce groupe à 126 revues, soit 5,75% des revues citées, qui produisent une bonne moitié des citations (51,09%). Les revues d'histoire médiévale ou généralistes soutenues par CNRS-Périodiques sont peu nombreuses (*Cahiers de civilisation médiévale*, *Le Moyen Âge*, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, *Annales ESC*, *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, *Médiévales*, *Revue des études byzantines*, *Revue du Nord*). Mais on y recense un nombre

nettement plus important d'autres revues françaises : *Romania*, *Bulletin monumental*, *Cahiers archéologiques*, *Mélanges de l'École française de Rome*. *Moyen Âge*, *Revue historique*, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, *Revue Mabillon*, *Annales du Midi*, *Congrès archéologique de la France*, *Journal des savants*, *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, *Senefiance*, *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, *Revue des langues romanes*, *Bulletin de correspondance hellénique*, *Recherches augustiniennes*, *Bulletin philologique et historique du CTHS*, *Annales de Bourgogne*.

## Histoire médiévale

Nombre citations/revue	Nombre de revues	% des revues	Nombre de citations	% des citations
100-414	12	0,55%	2.160	16,19%
50-99	34	1,55%	2.215	16,60%
25-49	53	2,42%	1.854	13,90%
20-24	27	1,23%	588	4,41%
15-19	45	2,05%	756	5,67%
10-14	113	5,16%	1.323	9,92%
5-9	248	11,32%	1.652	12,38%
1-4	1.658	75,71%	2.794	20,94%
<b>Total</b>	<b>2.190</b>	<b>100%</b>	<b>13.342</b>	<b>100%</b>
Revues citées plus de 15 fois	171	7,81%	7.573	56,76%
Revues citées moins de 15 fois	2.019	92,19%	5.769	43,24%
<b>Total</b>	<b>2.190</b>	<b>100%</b>	<b>13.342</b>	<b>100%</b>
Revues citées plus de 20 fois	126	5,75%	6.817	51,09%
Revues citées moins de 20 fois	2.064	94,25%	6.525	48,91%
<b>Total</b>	<b>2.190</b>	<b>100%</b>	<b>13.342</b>	<b>100%</b>

Si on rassemble les revues françaises et étrangères citées au moins dix fois, on arrive à un total de 633 revues, soit 9,27% du total des revues citées dans les trois domaines disciplinaires étudiés, qui totalisent toutefois les deux tiers des citations (66,76%). On les a segmentées en trois classes selon la fréquence des citations. La première classe regroupe les revues citées 35 fois ou plus : elle rassemble 243 revues, soit 38,39% des revues classées, qui totalisent plus de la moitié du nombre total des citations (voir CD-Rom). Elles constituent le groupe des revues de rang A. La seconde classe, regroupant les revues de rang B citées entre 20 et 34 fois, rassemble 164 titres, soit plus du quart des revues classées. Elles représentent 8,32% du nombre total des citations. La troisième classe, regroupant les revues de rang C, citées entre dix et 19 fois, réunit 226 revues, soit plus du tiers des revues. Elles représentent 6,59% du nombre total des citations.

Les classes A et B représentent les revues réputées par leur fréquence de citations de niveau international : ce constat mérite toutefois d'être nuancé par l'analyse de la fréquence de citations desdites revues dans des revues étrangères au pays d'origine de l'édition. Elles rassemblent 407 titres, soit 5,95% des revues citées, qui totalisent 60,11% du total des citations (30.592). On y trouve concentrées les revues citées dans deux, voire trois des domaines étudiés dans cette enquête.

On y trouve aussi les grandes revues de notoriété internationale qui font référence dans le domaine des sciences exactes et qui sont citées dans les articles touchant à l'archéométrie, à l'anthropologie, aux sciences du paléo-environnement et aux sciences sollicitées dans l'étude, la conservation et la restauration de produits et de matériaux anciens (*Nature*, *Science*, etc.).

La classe A regroupe 54 revues françaises, soit 22,22% des revues de cette classe. On y recense 19 revues soutenues par le CNRS et cinq revues annuelles éditées par CNRS-ÉDITIONS (*Paléorient*, *Gallia*, *Gallia préhistoire*, *Archéologie médiévale*, *Antiquités africaines*). S'y ajoute *Le Moyen Âge*, revue belge d'expression française, également soutenue par le CNRS. La classe B regroupe 24 revues françaises (14,63%), dont huit soutenues par le CNRS, et la classe C 41 revues (18,14%), dont sept soutenues par le CNRS. La classe A regroupe également des revues françaises non soutenues par le CNRS. Le *Bulletin de correspondance hellénique* s'affirme de loin comme la première revue toutes catégories (731 citations), si on retire à ses consœurs de langue anglaise, les plus proches par leur niveau de fréquence de citations, leur part d'auto-citations : *American Journal of Archaeology* (570 avec auto-citations, 325 sans), *Journal of Archaeological Science* (928 avec auto-citations, 315 sans), *Antiquity* (786 avec auto-citations, 325 sans), *Journal of Roman Studies* (531 avec auto-citations, 208 sans). Viennent ensuite les *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité* (241, mais 96 sans auto-citations), les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (240), *Romania* (209), *L'Anthropologie* (195), les *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge* (134), le *Journal des savants* (106), le *Bulletin monumental* (104), le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* (92), les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences* (89), les *Cahiers archéologiques* (79), les *Mémoires de la Société éduenne* (78), la *Revue des études latines* (73), *Metis* (70), *Hesperis* (65), etc. On notera le regroupement, dans la classe A des



→ périodiques de trois Écoles françaises à l'étranger : le *Bulletin de correspondance hellénique* (École française d'Athènes), les *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité et Moyen Âge* (École française de Rome) ainsi que le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* (École française du Caire). On soulignera aussi la très bonne place de la revue de vulgarisation archéologique *Archeologia* (quarante citations) et de ses dossiers thématiques, *Les Dossiers de l'archéologie* (cinquante citations). Son concurrent, *L'Archéologue*, apparaît également, en classe C (dix citations). On rétorquera que cette fréquence est due à la périodicité fréquente des livraisons (mensuelle pour *Archeologia*, bimensuelle pour *L'Archéologue*), mais il est remarquable de noter la place significative de ces publications largement ouvertes à l'actualité des découvertes archéologiques, toutes périodes confondues.

On a procédé à une analyse du rayonnement international des revues françaises dans les revues de référence choisies pour cette enquête, en excluant *Le Moyen Âge*. Cette enquête précise le rayonnement international des revues françaises. Au total, 138 revues apparaissent ainsi citées dans des revues de langue anglaise et allemande. Six revues sont citées dans les trois domaines chrono-culturels et thématiques choisis (on a distingué par un astérisque les revues soutenues par CNRS-Périodiques) : le *Bulletin de correspondance hellénique* (211 citations), *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (55), les *Annales ESC-HSS\** (50), le *Journal des savants* (18), la *Revue du Nord\** (17) et *Les Dossiers de l'archéologie* (14). 21 sont citées dans deux des trois domaines : *Archéologie médiévale*, éditée par CNRS-ÉDITIONS (52), *Revue des études grecques\** (48), *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité* (45), *Revue des études anciennes\** (34), *Antiquités africaines*, éditée par CNRS-ÉDITIONS (26), *Revue archéologique\** (20), *Revue biblique\** (20), *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* (19), *Hellenica* (19), *Revue historique* (18), *Gallia*, éditée par CNRS-ÉDITIONS (17), *Syria\** (16), *Revue de l'histoire des religions\** (13), *Dialogues d'histoire ancienne\** (12), *Bulletin monumental* (11), *Ktéma\** (11), *Topoi\** (10), *Cahiers du Centre Gustave Glotz\** (9), *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France* (8), *Revue des études augustiniennes\** (7), *Documents d'archéologie méridionale\** (2).

Quinze revues sont citées 25 fois ou plus : on y recense trois revues éditées par CNRS-ÉDITIONS et six revues soutenues par CNRS-périodiques, soit 60% de revues soutenues par le CNRS. 27 revues sont citées entre dix et

22 fois : on y trouve une revue publiée par CNRS-ÉDITIONS et onze revues soutenues par CNRS-périodiques, soit 44,44% de revues soutenues par le CNRS. 28 revues sont citées entre cinq fois et neuf fois : ce groupe réunit deux revues éditées par CNRS-ÉDITIONS et sept revues soutenues par CNRS-périodiques, soit 32% de revues soutenues par le CNRS. 49 revues sont citées entre deux et quatre fois : treize sont soutenues par le CNRS (26,5%). Vingt sont citées une fois : quatre sont soutenues par CNRS-périodiques (dont une hors du champ disciplinaire), soit 20%.

On notera que la part des revues soutenues par le CNRS croît harmonieusement avec la fréquence des citations. Le premier groupe se situe dans la classe A. Le second réunit également une majorité de revues classées A, mais aussi des revues classées B ou C, ce qui relativise le classement effectué sur les comptages globaux. En effet, il est hautement significatif que des revues classées B ou C présentent un taux de citations élevé dans des revues anglo-saxonnes : *Pollens et spores* (B : 80,76%), *Senefiance* (B : 56,25%), *Journal de la Société des océanistes* (C : 92,30%), *Revue celtique* (C : 70,58%). Le troisième groupe (cinq à neuf citations) comporte une majorité relative de revues classées B (32,1 %), un peu moins de revues classées C (28,57%) et 21,4 % de revues classées A. Le *Journal de la Société des américanistes de Paris*, cité dans l'enquête Archéologie, l'est à 100% dans des revues anglo-saxonnes. Les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme* sont cités à 85,71% dans des revues anglo-saxonnes, *L'Année épigraphique*, revue de référence dans un domaine étroitement spécialisé, à 83%, les *Annales de l'enseignement supérieur* à 80 %, *Geobios* à 58,33 %, *Transeuphratène* à 50%, la *Gazette des Beaux-Arts* à 47,05%, le *Bulletin de la société française de numismatique* à 42,85%, les *Annales de Bourgogne* à 40%, *Archaeozoologia*, la *Revue de l'art* à 33,33%, les *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa* à 29,41%. On effectue le même type de constat pour une part notable des revues citées trois ou quatre fois pour un total de citations inférieur à vingt. En revanche, on recense aussi des revues bien classées mais dépourvues de citation dans les revues étrangères choisies pour notre enquête comme *Les Nouvelles de l'archéologie*, *Hesperis*, *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, *Studia iranica\**, *Archéologie du Midi médiéval\**, *Revue archéologique du Centre de la France\**. Il faut tenir compte enfin du cas des revues de création récente dont les scores enregistrés ne reflètent pas le potentiel réel.

## Histoire moderne et contemporaine

L'enquête sur les revues d'histoire s'est appuyée sur le dépouillement intégral de onze revues : trois revues généralistes de langue anglaise (*American Historical Review*, *Journal of Social History*, *Past & Present*), trois revues généralistes de langue française (*Annales ESC*, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, *Le Mouvement social*), deux revues généralistes européennes (*Geschichte und Gesellschaft*, *Quaderni storici*) et trois revues «aires culturelles» de langue anglaise (*Journal of Asian Studies*, *British Journal of Middle Eastern Studies*, *Journal of African History*). Dans le choix initial des revues, nous avons fait en sorte que soient représentées tant des «revues-cœur» de la discipline, «généralistes», que des revues représentatives du domaine dit des aires culturelles où

l'histoire est fortement présente. L'échantillon de revues a été constitué d'un nombre égal de revues françaises et anglo-saxonnes présentant un profil comparable. Cet échantillon a été élargi aux deux premières revues allemande et italienne qui ressortaient du dépouillement initial. Les résultats doivent être nuancés à deux niveaux : la part relative des revues anglo-saxonnes, plus enclines par tradition intellectuelle à citer plus largement que les revues françaises, se trouve ainsi accrue. En second lieu, on n'a pris en compte ici que les citations d'articles de revues, en excluant de fait les citations d'ouvrages qui n'étaient pas pertinentes pour ce dépouillement. Néanmoins, l'histoire relève d'une tradition intellectuelle qui s'appuie sur un corpus plus large que la citation des autres revues. Cela dit, les revues sont importantes car elles sont le bien le lieu, en histoire aussi, des avancées, des explorations et des débats.

Titre	Nombre d'articles	Nombre de citations	Nombre de revues citées	% des citations	% des articles
<i>American Historical Review</i>	350	4.612	1.190	19%	17%
<i>Annales ESC</i>	480	2.256	852	9%	12%
<i>British Journal of Middle Eastern Studies</i>	100	548	274	2%	4%
<i>Geschichte und Gesellschaft</i>	240	2.519	627	10%	9%
<i>Journal of African History</i>	180	1.936	470	8%	7%
<i>Journal of Asian Studies</i>	240	2.740	840	11%	12%
<i>Journal of Social History</i>	320	2.606	852	11%	12%
<i>Le Mouvement social</i>	240	1.019	325	4%	5%
<i>Quaderni Storici</i>	240	1.993	678	8%	9%
<i>Revue d'histoire moderne et contemporaine</i>	320	1.160	392	5%	5%
<i>Past &amp; Present</i>	280	2.673	684	11%	10%
<b>Total</b>	<b>2.990</b>	<b>24.062</b>	<b>7.184</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

On observe trois groupes de revues : *AHR*, *ANN*, *JAS*, *JSH*, *QS*, *PP* dont l'horizon, à travers les citations, apparaît très large et varié avec entre 700 et 1.200 citations ; *GG*, *JAH*, *MS*, *RHMC*, qui reflètent un éventail plus réduit de travaux avec 350 à 700 revues ; *BJMES*, qui présente un horizon plus étroit. En termes de poids respectif, les revues anglo-saxonnes généralistes ont une présence massive en termes de citations avec 41% du total. En revanche, le pourcentage d'articles publiés est plutôt équilibré avec seulement 38% des articles contre 22% pour les revues françaises et 18% pour les deux revues européennes.

Avec l'apport des revues «aires culturelles», le poids des revues anglo-saxonnes s'accroît (22% des articles), inévitablement, mais il n'y a pas une seule revue «aire culturelle» large de langue française, ni même européenne, qui ressorte au point d'avoir pu être prise en compte. Cela ne biaise pas particulièrement le classement dans la mesure où, même si ces revues accroissent la part des citations des revues anglo-saxonnes majeures, leurs domaines d'intérêt les amènent à citer toutes sortes d'autres revues qui influent peu sur le classement général.

À l'inverse, elles tendent même à renforcer la part des revues «aires culturelles» françaises très largement minorées dans les revues d'histoire généralistes françaises. Le nombre total de revues citées s'établit à 4.515. Ce chiffre considérable comprend les publications les plus variées, revues SHS comme revues scientifiques autres, mais aussi toutes sortes de journaux et périodiques non académiques cités comme source ponctuelle. En réalité, un bon nombre n'est cité qu'une fois.

La définition d'un critère quantitatif pour fixer le seuil des revues qui ne seraient pas prises en compte pour le classement comme «revue de niveau international» constituait un exercice délicat. Plusieurs formules de calcul ont été employées avant d'aboutir au choix raisonnable de quinze citations. Ceci ne constitue pas une règle d'or et ne vaut que pour les revues d'histoire. Nous avons procédé à un décompte du nombre de revues en fonction du nombre de fois où elles étaient citées, avec une série de seuils multiples pour dégager des tendances. Le constat immédiat est celui d'une concentration des revues les plus fréquemment citées dans un cercle très réduit de revues. →

→ En même temps, ces revues, qui ne représentent qu'un faible pourcentage du nombre total de revues, sont celles qui réunissent la part la plus forte de citations. Le tableau

ci-dessous donne le détail de la répartition des revues par seuils successifs de citations. Les colonnes de droite procèdent à la même lecture, mais en données cumulées.

Nombre de citations	Nombre de revues	% des revues	Nombre de citations	% des citations	Total cumulé des revues	% cumulé des revues	% cumulé des citations
101-750	24	0,53%	6.225	25,87%	24	0,53%	25,87%
51 -100	38	0,84%	2.794	11,61%	62	1,37%	37,48%
26 - 50	76	1,68%	2.734	11,36%	138	3,06%	48,84%
15 - 25	122	2,70%	2.269	9,43%	260	5,76%	58,27%
10 -14	129	2,86%	1.465	6,09%	389	8,62%	64,36%
6 - 9	295	6,53%	2.118	8,80%	684	15,15%	73,17%
5	142	3,15%	710	2,95%	826	18,29%	76,12%
4	205	4,54%	820	3,41%	1.031	22,83%	79,52%
3	362	8,02%	1.086	4,51%	1.393	30,85%	84,04%
2	719	15,92%	1.438	5,98%	2.112	46,78%	90,01%
1	2.403	53,22%	2.403	9,99%	4.515	100%	100%
<b>Total</b>	<b>4.515</b>	<b>100%</b>	<b>24.062</b>	<b>100%</b>			

Avec une barre fixée très haut (> 25 citations), seules 138 revues (3,1% de l'échantillon) avec près de 49% des citations apparaissent comme le premier cercle des revues internationales «de très haut niveau». Elles ont été retenues comme revues de rang A. Le second seuil retenu, entre quinze et 25 citations, définit le deuxième cercle des revues internationales de rang B. Ce seuil fait apparaître 122 revues et porte le nombre total de «revues internationales» à 260 (5,8% de l'échantillon), soit 58% des citations. Le groupe suivant de revues – entre dix et quinze citations – représente le niveau des bonnes revues scientifiques dont la qualité scientifique est reconnue par la communauté scientifique nationale, mais dont l'impact au plan international est limité. Elles ont été retenues comme revues de rang C. Au total, les trois catégories réunissent 388 titres et plus des deux tiers des citations. Elles représentent cependant moins de 9% des titres identifiés dans l'enquête. Le dépouillement fait donc ressortir 260 revues dont la notoriété peut être qualifiée d'internationale pour les historiens (mais dont certaines servent aussi de référence au plan national). Ces 260 revues ne se limitent pas aux revues d'histoire. C'est un point qui met en lumière l'importance du croisement des lectures et des références, et donc de la fertilisation croisée, qui inspirent et nourrissent la recherche historique. Nombre de revues non historiques subventionnées par le CNRS apparaissent dans ce classement des revues d'histoire.

Le classement général fait apparaître 39 revues françaises parmi les 260 revues sélectionnées (soit 15%). Parmi celles-ci, les revues soutenues par SHS s'élèvent à 28 (soit 72%), dont quinze relevant de la section 33 (y compris *Histoire & Mesure*, actuellement revue propre). Le nombre de revues de langue allemande s'élève à 21 et celui des revues italiennes à dix. Dans un cas comme

dans l'autre, il y a un apport significatif par les deux revues européennes sélectionnées, mais le poids des revues françaises de l'échantillon est nettement supérieur. On aboutit donc à une présence européenne totale, hors langue anglaise, équivalant à environ 70 revues (27%). Un classement à partir des seules revues anglo-saxonnes est en revanche nettement plus désastreux pour les revues françaises. Seules les *Annales* restent dans le peloton de tête, suivies de... *Cahiers d'études africaines*, la *Revue historique* et la *Revue du Nord*. *Le mouvement social* et surtout la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* s'effondrent littéralement. Dans ce classement, il ne reste plus que sept revues françaises (dont quatre soutenues par le CNRS). Les revues européennes (en allemand, italien) ne sont plus que cinq dans ce classement. Un classement à partir des seules revues «européennes» permet de dénombrer 25 revues françaises, dont 19 soutenues par le CNRS (76%). L'élimination des revues anglo-saxonnes ne change donc pas fondamentalement la situation. Un classement à partir des seules revues françaises fait la part belle à celles-ci, tout en mettant en évidence la présence incontournable des grandes références internationales, y compris pour les revues «aires culturelles». On décompte vingt revues à plus de quinze citations (sur 39), dont seize soutenues par le CNRS (huit en histoire). Notons que même à travers ce filtre francophone, aucune des revues qui ne «passent pas la barre» dans un classement plus général ne remonte la pente. Si on abaisse le seuil à dix citations pour tenir compte du nombre moindre de revues, il s'ajoute seize revues, soit un total de 36 revues françaises (dont dix en histoire). On relève simplement une plus forte concentration des grandes revues des autres disciplines (ethnologie, anthropologie, sociologie, économie).



Un classement à partir des seules revues «aires culturelles» offre naturellement une perspective très différente, avec une mise en valeur des revues de ce domaine. Néanmoins, toutes les grandes revues d'histoire, généralistes, de langue anglaise se trouvent peu ou prou toujours bien classées. Les revues françaises généralistes chutent. Il ne subsiste vraiment que *Cahiers d'études africaines* et *Cahiers d'Extrême Asie*. On ne retrouve pas dans ce classement les revues «aires culturelles» soutenues par le CNRS, sauf *Studia Islamica*, *Journal Asiatique* et *Outre-Mer*, mais bien en dessous des dix citations. Aucune revue européenne ne se détache, à l'exception du vénérable *T'oung Pao* (Pays-Bas) et de *China Quarterly* (GB). En d'autres termes, le domaine des «aires culturelles», quelle que soit la zone considérée, ne dispose pas de revue française ou européenne d'audience internationale.

Enfin, il se pose le problème des revues trop jeunes pour avoir pu être prises en compte par d'autres revues. Les revues d'histoire ont été dépouillées pour la période 1992-2001. La revue *Histoire et société rurales*, fondée en 1994, obtient un score tout à fait honorable. C'est une indication. D'après les résultats d'autres revues, il semble qu'une revue fondée en 1997, ou après, peut difficilement espérer apparaître dans notre dépouillement. Ceci concerne quatre revues soutenues par le CNRS : *Crime, histoire et sociétés-Crime*, *History and Society* (1997), *Études Photographiques* (1996), *Histoire et Sociétés* (2002), *Journal d'Histoire du Soufisme* (2000) qui ne sont pas citées du tout. La revue *Sociétés et Représentations* (1995), citée une fois en histoire (neuf au total) est proche de ce cas de figure.

## Linguistique

La liste des périodiques de linguistique repose sur une enquête bibliométrique plus ancienne et de moindre ampleur que celle d'où sont issues les listes présentées dans ce même numéro pour les autres disciplines de sciences humaines et sociales. Il s'agit, en effet, d'une première enquête menée à l'initiative de Jean-Marie Hombert et d'Alain Peyraube pendant l'été 2000. Le corpus étudié est composé de trois revues américaines *Language*, *Linguistic Inquiry* et *Studies in Language*, parues entre 1990 et 1999, et de trois revues françaises correspondantes *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, *Faits de langue* et *Modèles linguistiques*, pendant la même période. L'enquête ne prétend pas, loin de là, couvrir

tous les domaines de la discipline. Les revues ont été choisies parce qu'elles sont représentatives de ce que l'on peut appeler le «noyau dur» de la discipline. C'est le cœur de la discipline qui est visé dans cette enquête. Pour chacune des six revues dépouillées on n'a retenu que les titres cités qui y apparaissaient cinq fois au moins.

Du point de vue quantitatif, on note un déséquilibre important entre le nombre total de citations retenues dans les deux groupes de revues. Globalement les revues françaises citent beaucoup moins que les revues américaines, comme en témoigne le tableau récapitulatif donné ci-après :

	<i>Modèles linguistiques</i>	<i>Faits de langue</i>	<i>BSLP</i>	<i>Linguistic Inquiry</i>	<i>Studies in Language</i>	<i>Language</i>	<b>Total</b>
Nombre de Citations	300	602	463	2.168	1.038	2.949	<b>7.520</b>
<b>Total</b>	<b>1.365 soit 18,1%</b>			<b>6.155 soit 81,8%</b>			<b>7.520</b>

D'autre part, il est intéressant de regarder comment les six revues étudiées se comportent les unes par rapport aux

autres du point de vue de leurs citations mutuelles. Le résultat de ces observations figure dans le tableau ci-après :

	<i>BSLP</i>	<i>Modèles Ling.</i>	<i>Faits de L.</i>	<i>Ling. Inquiry</i>	<i>Studies in Language</i>	<i>Language</i>	<i>Total</i>	<i>Auto-citations</i>	<i>Cit. altern.</i>
<i>BSLP</i>	81	19	21	0	0	10	131	17,5%	7,6%
<i>Mod. Ling.</i>	5	30	11	0	0	0	46	10%	0%
<i>Faits De L.</i>	9	6	26	0	0	0	41	4,3%	0%
<i>L. Inq.</i>	10	5	15	842	53	481	1.406	38,8%	2,1%
<i>Studies In Lg.</i>	5	5	7	0	101	27	145	9,7%	11,7%
<i>Language</i>	41	20	36	106	217	420	840	14,2%	11,5%

→ Les six premières colonnes du tableau montrent comment les six revues étudiées se citent mutuellement. La colonne «Auto-citations» calcule pour chaque revue le pourcentage de ses propres citations par rapport au nombre total de ses citations. On voit que l'auto-citation est un phénomène marqué par un pourcentage relativement élevé dans toutes les revues – il varie de 4,3% à 38,8% – et qu'il est plus accentué dans les revues américaines que dans les revues françaises. L'importance et la généralité de ce phénomène semblent marquer le positionnement de chaque périodique dans le champ et indiquer l'originalité en même temps que la continuité de son projet intellectuel au sein de la discipline. La dernière colonne, intitulée «Citations alternatives», calcule le pourcentage des citations des trois revues américaines par les revues françaises et des trois revues françaises par les revues américaines. On voit là que les revues américaines citent davantage les revues françaises que les françaises ne citent les américaines. Ce qui traduit probablement une meilleure qualité de documentation des auteurs publiés dans les revues américaines et un rayonnement plus international des trois supports américains. Les revues françaises, bien que manifestement lues à l'étranger puisqu'elles y sont citées, restent franco-françaises et peu perméables aux publications étrangères.

En constituant la liste des titres cités dans nos six revues, on obtient un ensemble de 183 titres hiérarchisés par leur fréquence de répétition : le titre le plus cité, *Linguistic Inquiry*, apparaît 1.406 fois, les 23 titres les moins cités apparaissent cinq fois. En se limitant à un seuil de neuf citations, on arrive à 115 titres de revues classées. On n'a pas retenu dans cette étude les revues citées moins de cinq fois. Évidemment tous les titres de cette liste ne sont pas équivalents. La fréquence de citations constitue un premier critère quantitatif permettant d'établir une hiérarchie parmi les titres. Il nous a paru intéressant d'introduire un second critère : un titre apparaît d'autant plus influent qu'il est repris dans des citations apparaissant dans des revues différentes. Ainsi un titre présent dans les six revues de l'enquête a plus de valeur qu'un titre cité avec une fréquence analogue dans une seule revue. La combinaison de ces deux critères nous a permis de répartir la liste des 115 titres retenus en trois catégories dont les effectifs sont à peu près égaux :

- La catégorie A contient les revues citées 28 fois au moins et qui apparaissent au moins dans deux revues différentes. Quarante titres répondent à ces critères ;
- La catégorie B contient les revues ayant un nombre de citations compris entre neuf et 28 et qui apparaissent au moins dans deux revues différentes. 36 titres sont dans ce cas ;
- La catégorie C contient les revues qui n'apparaissent que dans une seule revue, quelle que soit leur fréquence de citations. 39 titres y sont réunis.

Le corpus de l'enquête initiale fait que certains domaines de la linguistique s'y trouvent sous-représentés, voire

absents. Les revues thématiques de ces domaines avaient donc peu de chance d'émerger dans la liste de référence. Deux domaines au moins paraissent devoir être rajoutés, d'une part la «linguistique textuelle et de discours», d'autre part la «linguistique informatique». À ce jour, seul le second thème a donné lieu à une enquête complémentaire, mais la fusion des deux enquêtes s'est avérée très délicate à réaliser et nous avons préféré y renoncer. Retenons cependant que des enquêtes à venir sont nécessaires pour affiner et nuancer les résultats provisoires que nous présentons. Nous reviendrons sur ce point dans le commentaire ci-après.

Si on examine maintenant la place des périodiques français. On en trouve 17, soit 14,7% des titres classés. Ce pourcentage est comparable à celui constaté dans les autres disciplines. Ils sont présentés ci-après par ordre alphabétique au sein de chaque classe A, B, C :

**Revues de rang A**

*Bulletin de la société de linguistique de Paris	Langages
Langue française	Le Français moderne
L'Information grammaticale	Modèles linguistiques
*Faits de langue	

**Revues de rang B**

Linx	*Recherches linguistiques de Vincennes
*Cahiers de praxématique	La Linguistique
Revue des études slaves	

**Revues de rang C**

Cahiers de grammaire	*Cahiers de linguistique d'Asie orientale
*Langage et société	Lexique
Linguistique africaine	

Les trois revues françaises choisies comme pivot de l'enquête sont bien classées dans la liste : ceci n'est pas surprenant en raison du taux élevé d'auto-citations que nous avons souligné. Les périodiques précédés d'un astérisque dans cette liste sont soutenus par le département SHS. Il apparaît qu'il y a peu de corrélation entre le fait d'être soutenu par le CNRS et la place d'une revue du point de vue bibliométrique. Plusieurs revues françaises non soutenues sont bien placées dans ce classement. Tel est le cas par exemple de *Langages*, *Langue française*, *Le Français moderne*. En revanche, plusieurs périodiques soutenus ne figurent pas dans le classement proposé. Il s'agit de : *Amerindia*, *Histoire, épistémologie, langage*, *Intellectica*, *Mots - Les langages du politique*, *TAL - Traitements automatiques des langues*, *Verbum*.

Si l'on met à part les revues *Amerindia* et *Verbum*, il n'est peut-être pas étonnant de voir là des revues plus spécialisées couvrant des champs importants mais moins impliqués dans le «noyau dur» de la discipline. Tel est le cas de *TAL - Traitement automatique des langues*, qui relève d'un domaine plus spécialisé de la discipline, ou encore de *Mots - Les langages du poli-*

tique qui apparaît ici aux marges de la discipline, mais figure par contre en bon rang dans les enquêtes de sociologie et de science politique. C'est aussi le cas pour *Intellectica* et *Histoire, épistémologie, langage* qui, par leur qualité scientifique, jouent un rôle important au sein de leur communauté, mais atteignent un lectorat trop limité et constituent des cas typiques où la diffusion électronique semble préférable à une diffusion papier.

Les classements en A, B, C proposés plus haut pour les périodiques français seraient sans aucun doute révisés à la baisse si on ajustait les critères pour serrer de plus près le

nombre de citations des grandes revues internationales comme *Language* ou *Linguistic Inquiry* par exemple. Une des raisons de la place modeste qu'occupent véritablement les revues françaises au plan international tient en partie à la politique éditoriale qui est trop souvent exclusivement centrée sur des numéros thématiques. Ces derniers ne permettent pas des soumissions extérieures et des évaluations véritablement anonymes par des pairs. On le constate d'ailleurs par le fait que certaines revues ne donnent même pas d'adresse où manuscrits et propositions peuvent être envoyés.

## Économie & gestion

Bien que l'étude d'impact ait été faite séparément pour l'économie et la gestion, les analyses étant assez proches, nous les présentons ensemble. L'enquête sur les revues d'économie et de gestion s'est appuyée sur le dépouillement intégral de six revues d'économie et de six revues de gestion choisies en concertation avec le président de la section 37. On a retenu, pour l'économie comme pour la gestion, une revue généraliste anglophone et une revue généraliste française, ainsi que deux revues thématiques ou spécialisées anglophones et francophones. Dans le choix initial des revues, il importait que soient représentées tant les « revues-cœur » de la discipline, dites « généralistes », que les revues représentatives de deux secteurs ou thèmes. Ce choix limitatif à deux revues spécialisées pénalise les autres thèmes. En revanche, les travaux les plus représentés dans les revues généralistes seront par contre avantagés. Par exemple, en gestion, les travaux les plus fortement cités dans les revues généralistes portent sur la stratégie et l'organisation ; en ce sens, en gestion, les revues dites généralistes pourraient être considérées comme des revues spécialisées dans le domaine de la stratégie ou de l'organisation. De même, en économie, où de nombreux travaux dits généralistes se situent dans le domaine de la macroéconomie.

Le second critère de sélection du corpus de départ visant à mesurer la dimension internationale des revues françaises, l'échantillon de revues a été constitué d'un

nombre égal de revues françaises et anglo-saxonnes présentant un profil comparable. L'échantillon choisi comprend donc :

### pour l'économie :

- une revue généraliste de langue anglaise (*American Economic Review*) et deux revues « thématiques » de langue anglaise (*Econometrica*, *Journal of Development Economics*) ;
- une revue généraliste de langue française (*Revue économique*) et deux revues « thématiques » de langue française (*Annales d'économie et de statistique*, *Revue d'économie du développement*) ;

### pour la gestion :

- une revue généraliste de langue anglaise (*Academy of Management Review*) et deux revues « thématiques » de langue anglaise (*Journal of Finance*, *Journal of Marketing Research*) ;
- une revue généraliste de langue française (*Sciences de gestion*) et deux revues thématiques de langue française (*Finance*, *Recherche et applications en marketing*).

D'une façon générale, les revues anglo-saxonnes contiennent plus d'articles et plus de citations que les revues francophones. Par ailleurs, ces revues publiant uniquement des articles en français sont pénalisées car elles sont forcément moins citées. →

→ **Tableau 1. Présentation des six revues d'économie utilisées pour l'étude d'impact**

Revues étudiées	Années	Nombre d'articles	Nombre de citations	Nombre d'auto-citations	Nombre de revues citées	% d'auto-citations	% des citations	% des articles
<i>Revue économique</i>	92 à 01	804	8.892	481	772	5%	17%	19%
<i>Annales d'économie et de statistique</i>	92 à 01	376	5.798	97	461	2%	11%	9%
<i>Revue d'économie du développement</i>	92 à 01	178	2.285	49	357	2%	4%	4%
<i>American Economic Review</i>	92 à 01	1.660	17.192	2.472	1.053	14%	33%	40%
<i>Econometrica</i>	92 à 01	534	8.692	2.087	457	24%	17%	13%
<i>Journal of Development Economics</i>	92 à 01	617	8.464	683	502	8%	16%	15%
<b>Total</b>		<b>4.169</b>	<b>51.323</b>	<b>5.869</b>	<b>3.602</b>	<b>11%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**Tableau 2. Présentation des six revues de gestion utilisées pour l'étude d'impact**

Revues étudiées	Années	Nombre d'articles	Nombre de citations	Nombre d'auto-citations	Nombre de revues citées	% d'auto-citations	% des citations	% des articles
<i>Sciences de gestion</i>	92 à 01	141	2.451	61	430	2%	4%	7%
<i>Recherche et applications en marketing</i>	92 à 01	209	6.900	316	816	5%	12%	11%
<i>Finance</i>	92 à 01	106	2.164	50	260	2%	4%	5%
<i>Academy of Management Review</i>	92 à 01	297	14.926	1.608	1.066	11%	27%	15%
<i>Journal of Marketing Research</i>	92 à 01	390	10.800	1.937	558	18%	19%	20%
<i>Journal of Finance</i>	92 à 01	801	18.986	4.939	484	26%	34%	41%
<b>Total</b>		<b>1.944</b>	<b>56.227</b>	<b>8.911</b>	<b>3.614</b>	<b>16%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**Établissement d'un classement des revues basé sur le taux d'impact à partir des six revues dites cœur :**

Pour chaque revue citée, nous avons calculé un premier taux d'impact égal au nombre de citations divisé par le nombre de citations de l'ensemble des six revues de la discipline considérée. Le but étant de produire une liste de revues ayant une diffusion relativement large et si possible internationale, nous n'avons pas retenu les revues dont le taux d'impact était inférieur à 0,0001, soit moins de cinq citations en économie et moins de six en gestion.

En économie, le nombre de revues citées est de 2.070 et le nombre de citations des différentes revues est de 51.323. En gestion, le nombre de revues citées est de 2.161 et le nombre de citations des différentes revues est

de 56.225. Huit revues en économie et onze en gestion ont un taux d'impact supérieur à 0,02. Ces revues représentent respectivement 41,36% et 43,10% des citations, soit donc pratiquement la moitié des citations. Notons que parmi ces dix-neuf revues, une revue, *Econometrica*, est commune aux deux disciplines. À l'autre extrême du spectre, sur 2.070 revues d'économie et sur 2.161 revues de gestion, 1.558 revues d'économie sont citées moins de cinq fois et 1.639 revues de gestion sont citées moins de six fois. Ces revues représentent environ 5% des citations. On note que le nombre de citations est discret : par exemple, en gestion, la première revue avec un taux d'impact supérieur ou égal à 0,02 est citée 1.145 fois alors que la première revue avec un taux d'impact inférieur à 0,02 est citée 1.026 fois.

**Tableau 3. Répartition des revues en fonction de leur taux d'impact dans les revues d'économie**

Nombre de citations	Nombre de revues	% des revues	Nombre de citations	% des citations	Total cumulé des revues	% cumulé des revues	% cumulé des citations
1.074 - 4.961	8	0,39%	21.225	41,36%	8	0,39%	43%
103 - 943	65	3,14%	19.665	38,32%	73	4%	77%
11 - 100	226	10,92%	6.490	12,65%	299	15%	92%
5 - 10	213	10,29%	1.507	2,94%	512	25%	95%
1 - 4	1.558	75,27%	2.436	4,75%	2.070	100%	100%
<b>Total</b>	<b>2.070</b>	<b>100%</b>	<b>51.323</b>	<b>100%</b>			

**Tableau 4. Répartition des revues en fonction de leur taux d'impact dans les six revues de gestion**

Nombre de citations	Nombre de revues	% des revues	Nombre de citations	% des citations	Total cumulé des revues	% cumulé des revues	% cumulé des citations
1145 - 5446	11	0,51%	24.233	43,10%	11	0,51%	43,00%
116 - 1.026	59	2,73%	19.006	33,80%	70	4,00%	77,00%
12 - 112	237	10,97%	8.397	14,93%	307	15,00%	92,00%
6 - 11	215	9,95%	1.704	3,03%	522	25,00%	95,00%
0 - 5	1.639	75,84%	2.885	5,13%	2.161	100%	100%
<b>Total</b>	<b>2.161</b>	<b>100%</b>	<b>56.225</b>	<b>100%</b>			

Pour compléter cette analyse, en dehors de ce taux d'impact global (nombre de citations de la revue considérée / nombre total de citations), nous nous sommes ainsi appuyé, pour chaque revue citée, sur cinq taux d'impact différents. Par exemple, pour aboutir à une liste de revues ayant un minimum de diffusion internationale, le taux d'impact basé sur les citations dans les revues anglo-saxonnes s'avère utile. Certaines revues françaises comme *Annales d'économie et statistiques*, *Recherches économiques de Louvain*, *Décisions marketing* et *Finance* ont un nombre de citations non négligeable dans les revues anglophones. Inversement, des revues françaises très fortement citées dans les revues françaises ne sont pas mentionnées dans les revues anglophones. La prise en compte des auto-citations ne change pas fondamentalement le classement des douze revues concernées, sauf pour la revue d'économie du développement et des sciences de gestion dont le taux d'impact, dans ce cas, baisse. On note aussi que la prise en compte des autres taux d'impact ne modifie les résultats finaux que très marginalement. Ainsi, si l'on se base sur le taux d'impact global, les onze revues les plus citées dans les six revues de gestion sont par ordre décroissant : *Journal of Finance*, *Journal of Financial Economics*, *Journal of Marketing Research*, *Journal of Consumer Research*, *Academy of Management Review*, *Journal of Marketing*, *Administrative Science Quarterly*, *Econometrica*, *Academy of Management Journal*, *Review of Financial Studies*,

*Marketing Science*. De même, en économie, si l'on se base sur le taux d'impact global, les huit revues les plus citées dans les six revues d'économie sont par ordre décroissant : *American Economic Review*, *Econometrica*, *Journal of Political Economy*, *Quarterly Journal of Economics*, *Review of Economic Studies*, *Journal of Economic Theory*, *Journal of Monetary Economics*, *Economic Journal*.

#### Répartition des revues en trois rubriques A, B, C selon le nombre de citations dans les six «revues-cœur» :

- Les revues de rang A : 73 revues en économie (nombre de citations  $\geq$  103) et 70 en gestion (nombre de citations  $\geq$  116) ;
- Les revues de rang B : 226 revues en économie (nombre de citations compris entre 11 et 100) et 237 en gestion (nombre de citations compris entre 12 et 112) ;
- Les revues de rang C : 213 revues en économie (nombre de citations compris entre 5 et 10) et 215 en gestion (nombre de citations compris entre 6 et 11).

De nombreuses revues apparaissant à la fois en économie et en gestion, les deux listes ont été réunies. Lorsqu'une revue apparaissait deux fois, nous avons retenu le meilleur classement. Nous avons comparé les résultats avec le classement de la section 37 du Comité national qui a réparti 592 revues en quatre rubriques A, B, C, D.



→ C, D en fonction de leur valeur scientifique. Pour plus d'informations sur le classement de la section 37 du Comité national, se référer au site Web suivant : <http://crg.polytechnique.fr/revues.pdf>.

Sur les 744 revues d'économie et de gestion dont le taux d'impact est égal ou supérieur au seuil minimal (nombre de citations  $\geq 5$  en économie et  $\geq 6$  en gestion), 124 revues sont classées en A, 366 en B et 254 en C. 61 revues francophones sont présentes ; huit sont classées en A, 41 en B et douze en C.

Si on se réfère aux taux d'impact dans les trois «revues-cœur» étrangères, 120 revues sont classées en A, 289 en B et 355 en C ; 52 ne sont jamais citées. Sur les 61 revues françaises, six sont classées en B, cinq en C. Cinquante sont en dessous du seuil minimal (dont 36 qui ne sont pas citées).

Si on compare nos résultats à la liste établie par le Comité national, on constate que sur 592 revues classées par le Comité national, 312 ont obtenu un taux d'impact inférieur au seuil minimal donné pour l'enquête réalisée par le Département. Inversement, sur les 744 revues classées dans notre étude d'impact, 488 ne sont pas citées par le Comité national. Parmi celles-ci, 32 ont un taux d'impact de niveau A et 236 sont positionnées en B. On note par ailleurs que 101 revues citées dans notre étude d'impact, mais avec un taux d'impact inférieur au seuil minimal, sont proposées par le Comité national (quatre en A, 18 en B, 35 en C et quarante en D). Parmi celles-ci, on dénombre une revue française en B, quatre en C et sept à un taux inférieur. Enfin, 98 revues proposées par le Comité national ne sont jamais citées dans notre étude d'impact. Le Comité national en classe une en A, 18 en B, 46 en C et sept en D (avec notamment quatre revues françaises en C et cinq revues françaises en D). En fait, tout classement de revues devrait intégrer non seulement le taux d'impact global,

mais aussi le taux d'impact dans les revues étrangères. Classer en très bonne position des revues très peu, voire jamais citées, dans les revues étrangères ne va pas sans poser des questions. Ce classement fondé sur le seul taux d'impact permet d'apprécier la visibilité de telle ou telle revue dans des revues scientifiques à très forte sélection (nos revues dites « cœur »).

Il semble difficile de classer comme revues scientifiques de diffusion internationale des revues qui n'ont pas un taux d'impact dans des revues étrangères au minimum égal à C. Onze revues francophones ont un minimum de diffusion internationale : six avec un taux d'impact dans les revues étrangères de niveau B (par ordre d'importance : *Annales d'économie et de statistique*, *Synthèse*, *Interfaces*, *Recherche opérationnelle*, *Recherches économiques de Louvain* et *Décisions marketing*) et cinq avec un taux d'impact dans les revues étrangères de niveau C (par ordre d'importance : *Annales de l'Institut Henri Poincaré*, *Annales de l'INSEE*, *Économie appliquée*, *Revue économique* et *Finance*).

Une étude d'impact comme celle-ci donne des indications sur le niveau de diffusion des revues mais ne donne aucune information sur le processus de sélection des articles (comité de lecture, nombre d'arbitres, etc...). Dans ce sens, cette étude peut constituer un bon complément d'information aux nombreux classements des revues existant en économie et en gestion. Si tous ces classements n'ont pas été confrontés avec notre classement basé sur les taux d'impact, il semble qu'il n'y ait pas de désaccords sur les revues « extrêmes ». Les questions se posent plus sur les seuils et les passages d'une catégorie à une autre. Les seuls éléments de subjectivité qui subsistent dans une étude d'impact stricte sont le choix des revues de référence et la pondération des différents taux d'impact calculés. Cette étude, malgré les limites évoquées, fournit une évaluation relativement fine des revues de la discipline.

## Anthropologie sociale

Dans le champ de l'anthropologie sociale, l'enquête s'est appuyée sur l'étude de six «revues-cœur» : trois revues anglo-saxonnes, toutes trois généralistes, *American Anthropologist*, *Current Anthropology* et *Man* (devenu *Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland* en 1995) ; trois revues françaises, deux revues généralistes, *L'Homme* et *Terrain*, et une revue « aire régionale », le *Journal de la Société des américanistes*. Ce choix est original par rapport au *Social Sciences Citation Index – Anthropology*, où l'anthropologie sociale et biologique fait l'objet d'une liste particulière. Cinquante-deux

périodiques, presque tous américains, y figurent ; à l'heure actuelle, deux périodiques français seulement y trouvent leur place : *L'Homme* et *L'Anthropologie*. Le temps imparti à la réalisation de l'enquête a interdit de dépouiller, comme prévu, l'intégralité des numéros parus sur dix années entre 1992 et 2001. Pour les revues anglo-saxonnes, le dépouillement a porté sur l'année 1992, puis sur les années 1998-2001. Un échantillonnage rapide a cependant permis de vérifier la pertinence de cette méthode. Pour les années 1998-2001, après la dissociation institutionnelle, en France, au CNRS, de l'anthropologie sociale et culturelle

d'avec l'archéologie, la préhistoire et l'anthropologie physique ou biologique, il a fallu en outre opérer une sélection pour ne conserver que les articles strictement ethnologiques. La non-congruence de ce découpage disciplinaire français avec les catégories en usage dans les pays anglo-saxons, aux États-Unis notamment, se reflète clairement dans les citations : les disciplines connexes sont en effet citées de façon plus abondante dans les travaux américains. Les revues choisies, anglo-saxonnes comme françaises, se retrouvent cependant toutes bien classées dans l'enquête faite par Philippe Jeannin. Celle-ci révèle en revanche une survalorisation des revues françaises par les chercheurs français au détriment des revues anglo-saxonnes. Les éléments d'analyse fournis ci-dessous se réfèrent aux chiffres bruts livrés par le dépouillement des périodiques. Le CD-Rom joint propose, quant à lui, un fichier dont ont été exclus les périodiques sans caractère scientifique. Il descend jusqu'à huit citations, le nombre de citations en dessous de ce seuil semblant non significatif.

Dans le cadre de la présente étude, le nombre d'articles dépouillés dans les revues anglo-saxonnes (387) est sensiblement le même que celui des articles en langue française (399). Toutefois, le pourcentage d'auto-citations, plus élevé dans les revues anglo-saxonnes (9%) que dans les revues françaises (7,6%), accroît très légèrement la part anglo-saxonne. De façon plus évidente encore, le nombre de citations de revues selon les pays de publication révèle des habitudes de rédaction sensiblement différentes. En effet, alors que les articles publiés citent 3.377 revues aux États-Unis, et 1.153 en Grande-Bretagne, les articles français n'en citent que 433. Ce déséquilibre s'atténue quelque peu si l'on considère le nombre de revues citées par les principaux pays de publication puisque la Grande Bretagne et la France se retrouvent alors à égalité avec 17 revues ; mais ils sont l'un et l'autre nettement dominés par les États-Unis, avec 55 revues. Le tableau qui suit donne pour chaque «revue-cœur» le nombre de citations collectées, le nombre de revues citées et le pourcentage obtenu par chacune de ces revues dans les citations anglo-saxonnes et françaises cumulées.

Titre	Nombre d' articles	Nombre de citations	Nombre de revues citées	% des revues	% des citations	% des articles
<i>American Anthropologist</i>	141	2.818	176	20,5%	25,7%	17,9%
<i>Current Anthropology</i>	107	3.449	194	22,6%	31,4%	13,6%
<i>Man-JRAI</i>	139	1.980	161	18,7%	18,06%	17,7%
<i>L'Homme</i>	200	1.524	162	18,8%	13,9%	25,4%
<i>Terrain</i>	110	615	101	11,6%	5,61%	14%
<i>JSA</i>	89	575	65	7,6%	5,2%	11,3%
<b>Total</b>	<b>786</b>	<b>10.961</b>	<b>859</b>	<b>99,8%</b>	<b>99,7%</b>	<b>99,3%</b>

L'éventail des revues citées est donc assez homogène pour la plupart des revues généralistes (de 161 à 176), mais avec un horizon nettement plus restreint pour la seule revue purement «aire culturelle» du groupe, le *JSA* qui cite, quant à lui, 65 revues. *Terrain*, qui a une connotation assez «parisienne», se situe entre les deux, avec 101 citations. En termes de poids respectif, les revues anglo-saxonnes mobilisent 75,16% des citations, et les revues françaises 24,63% des citations. Au total, la présence française est amoindrie en raison d'un biais lié à la présence d'une revue purement régionale à fort taux d'auto-citations, et de pratiques différentes de la citation chez les chercheurs français et anglo-saxons.

Ce propos très général doit néanmoins être nuancé au regard de quelques cas particuliers. En effet, une revue régionale en langue anglaise, *Oceania*, publiée en Australie, s'en tire très honorablement avec 86 citations dans le corpus anglo-saxon et douze citations dans le corpus français, tandis que le *Journal de la Société des océanistes* est cité quatorze fois dans le corpus en langue

française et deux fois seulement dans le corpus anglo-saxon. Ce *Journal* étant une forme d'institution, force est de conclure que sa faible diffusion est, au moins partiellement, due, si ce n'est à des difficultés rédactionnelles, à sa publication en langue française. L'ensemble du tableau laisse entrevoir de nombreuses distorsions dues à des questions linguistiques. C'est ainsi que le *Journal de la Société des Américanistes* est cité 96 fois dans le corpus français et cinq fois seulement dans le corpus anglo-saxon. Ce *Journal* publiant de nombreux articles en espagnol, la prise en compte de revues hispanisantes aurait considérablement fait remonter, sur le plan international, cette revue qui apparaît en 2<sup>ème</sup> rang dans le corpus français, en 11<sup>ème</sup> rang dans le corpus cumulé, et en 235<sup>ème</sup> rang dans le corpus anglo-saxon. Un biais similaire interdit de situer précisément une revue comme *Ethnologie française* qui traite en français de la France (et d'autres ethnologies européennes dans des numéros spéciaux). Honorablement traitée en France avec 24 citations (13<sup>ème</sup> rang), elle est tout simplement inexistante dans les revues anglo-saxonnes.



→ De façon générale, l'analyse des trois listes que constituent les deux corpus constitués à partir des « revues-cœur » anglo-saxonnes et des « revues-cœur » françaises et

le corpus cumulé montre que si de très nombreuses revues sont citées, beaucoup d'entre elles ne le sont qu'une seule fois. Leur poids peut être évalué comme suit :

	Nombre de revues citées	Revues citées une seule fois	% de citations
<i>American Anthropologist</i>	176	23	13%
<i>Current Anthropology</i>	194	33	17%
<i>Man-JRAI</i>	161	33	20%
<i>L'Homme</i>	162	41	25%
<i>Terrain</i>	101	46	45%
<i>JSA</i>	65	23	35%

Ce tableau témoigne de la grande variété des sources exploitées. Globalement, sur les 310 revues retenues dans le corpus cumulé, plus de soixante le sont moins de cinq fois. La curiosité dont témoigne cette absence de routine est à l'évidence satisfaisante. Toutefois, on peut aussi s'étonner de ce que certaines revues *a priori* importantes pour alimenter la réflexion des anthropologues (par exemple : *Archives de Sciences Sociales des Religions* : cinq citations ; *Journal asiatique* : quatre citations) soient si peu présentes. Le clivage observable entre disciplines d'érudition et anthropologie est assez radical. Il faut toutefois concevoir les limites des matériaux proposés à l'analyse en ce qui concerne les pratiques des chercheurs. L'étude de base des citations a en effet montré que les citations d'articles de périodiques ne représentent en moyenne que 26% (24% dans les revues françaises et 27% dans les revues anglo-saxonnes) de l'ensemble des citations, 74% des citations renvoyant à des ouvrages ou à des articles dans des ouvrages. L'analyste doit donc garder à l'esprit qu'il ne dispose que du quart du matériel nécessaire pour fonder une analyse intellectuelle solide. Par ailleurs, la présence d'une seule revue « aire culturelle » dans le corpus (le *JSA*) minimise les références aux études érudites sur les grandes civilisations non américaines. Enfin, l'étroitesse du corpus rend périlleuse toute conclusion qui se voudrait trop définitive.

Pour évaluer l'impact respectif des revues, celles-ci ont été classées par seuils de citations. Les revues internationales ont été sélectionnées sur la base d'un critère minimal de 25 citations, ce qui a permis de dresser une liste 44 revues, parmi lesquelles figurent six revues françaises : les trois « revues-cœur » choisies comme base de l'enquête, *L'Homme*, le *Journal de la Société des Américanistes* et *Terrain*, puis les *Cahiers d'études africaines*, *Annales*, et *Population*. Si on restreint cette liste aux revues qui font une large part à l'anthropologie sociale, elle tombe à 25 revues où demeurent cinq revues françaises. Cet accroissement de la part française dans le champ des revues qui accordent une place importante, souvent dominante, à l'anthropologie sociale confirme le cloisonnement disciplinaire français signalé plus haut. Parmi ces revues de caractère international, *L'Homme* et le *Journal de la Société des Américanistes* viennent nettement en tête, avec plus de 55 citations. Elles ont été classées en A comme revues

internationales de très haut niveau. Les suivantes, citées entre 25 et 55 fois, ont été classées, en B, comme revues internationales de haut niveau. Précisons ici cependant que si les *Cahiers d'études africaines*, sont très présents dans la littérature scientifique anglo-saxonne, ainsi qu'on l'a déjà souligné, *Terrain*, caractérisé par un fort taux d'auto-citations, semble peu connu hors de l'hexagone. Les six revues considérées ici sont toutes, à l'exception de *Terrain*, soutenues par le CNRS.

Cent-quarante revues citées entre huit et 25 fois ont été classées en C, au titre de « revue nationale ou régionale ». Parmi elles, 23 sont françaises. Si on restreint la liste aux revues nettement dominées par l'anthropologie sociale ou exclusivement réservées à celle-ci, la liste se restreint à 49 revues, dont treize françaises, ce qui confirme encore le resserrement disciplinaire français. Parmi celles-ci, onze sont soutenues par le CNRS. Cette étude confirme que l'impact des publications françaises est plus important que ne le laissent supposer les travaux bibliométriques anglo-saxons, les biais nationaux et linguistiques se reflétant à travers l'origine des revues citées.

Origine des revues citées dans le corpus français		Origine des revues citées dans le corpus anglo-saxon	
France :	123	USA :	192
USA :	73	GBR :	81
GBR :	32	NDL :	14
NDL :	13	FRA :	12
BRA :	12	DEU :	9
DEU :	9	CAN :	6
MEX :	8		

On doit toutefois noter que certaines disciplines s'en tirent mieux et que la liste des dix premières revues françaises classées, à partir des trois « revues-cœur » anglo-saxonnes, comporte quatre revues fortement liées à l'anthropologie sociale – dont les *Annales* – *L'Homme* venant nettement en tête, pour six revues appartenant à des disciplines connexes, dont quatre à la préhistoire. Cette enquête ne propose donc pas seulement des outils bibliométriques qui rendent davantage justice aux publications françaises, elle soulève aussi une question épistémologique essentielle quant aux liens de l'anthropologie sociale avec les autres disciplines, notamment historiques.

## Géographie humaine

L'étude a porté sur un ensemble de huit revues, quatre françaises et quatre britanniques. Parmi les revues françaises deux sont généralistes et incontournables, les *Annales de Géographie* et *L'Espace Géographique*. Les deux autres sont plus spécialisées et concernent chacune un pan particulier de la recherche dans le domaine de la géographie humaine : *Nature, Sciences et Sociétés*, à large ouverture interdisciplinaire dans le domaine de l'environnement, et la *Revue Internationale de Géomatique*, spécialisée sur des questions de concepts, méthodologies et techniques liées au traitement de l'information géographique. Deux revues britanniques sont également très généralistes, *Environment and Planning A* et *Regional Studies*, tandis que les deux autres, *Urban Studies* et *International Journal of Urban and Regional Research* accordent une place privilégiée à la recherche urbaine, très présente au sein de la section 39 du CNRS. Il ne s'agit donc pas d'un échantillon représentatif des revues de géographie humaine, certains champs thématiques

étant très sous-représentés ainsi que les recherches dans le domaine des aires culturelles. L'analyse exhaustive de dix années de citations de cet ensemble permet cependant de tirer un certain nombre de conclusions et les croisements entre les citations des différentes revues sont riches d'enseignement. Ensemble, ces huit revues citent des articles provenant de revues très variées, environ 7.000 au total, fournissant un ensemble de 60.000 citations. La moitié de ces revues n'est cependant citée qu'une seule fois et 80% moins de cinq fois. De telles fréquences illustrent l'ouverture de la discipline mais, sur une période de dix ans, elles sont trop faibles pour traduire une quelconque régularité et seules les revues enregistrant plus de dix citations ont été conservées pour l'analyse. Par ailleurs ont été éliminées les citations référant à des publications non académiques. Les remarques qui suivent portent finalement sur un corpus de 37.000 citations issues d'un ensemble d'environ 400 revues (voir ci-dessous Tableau 1).

**Tableau 1. Données de cadrage sur les bases de données bibliographiques élaborées à partir des huit revues sources**

	Articles dépouillés		Nombre de revues citées		Nombre de citations	
	nombre total	en %	base initiale	base des revues citées plus de 10 fois	base initiale	base des revues citées plus de 10 fois
Revue britannique	3.061	73	5.168	358	51.625	33.507
Revue française	1.147	27	2.273	236	7.798	3.461
<b>Total</b>	<b>4.208</b>	<b>100</b>	<b>6.762</b>	<b>387</b>	<b>59.423</b>	<b>36.968</b>

Les revues sources britanniques fournissent un nombre de citations beaucoup plus important que les françaises. Alors que deux des premières concentrent plus de deux tiers des citations, les quatre revues françaises fournissent 10% des citations seulement (voir ci-dessous Tableau 2). Cette dissymétrie s'explique d'une part par la production annuelle beaucoup plus importante des revues britanniques analysées, et d'autre part par un nombre moyen de citations de revues par article plus élevé (deux fois plus en moyenne)<sup>45</sup>. Afin que les résultats issus des revues britanniques n'écras-

sent pas les tendances révélées par les revues françaises, des analyses séparées et croisées des revues britanniques et françaises ont été faites pour compléter l'analyse globale. →

<sup>45</sup> L'élimination des revues citées moins de dix fois ne joue en revanche pas un rôle plus restrictif pour les revues françaises que britanniques. C'est pour ces dernières que l'on observe les situations les plus extrêmes : 92% de revues citées éliminées pour *Environment and Planning A*, 74% pour *Regional Studies*. L'évaporation associée aux autres revues se situe entre ces deux extrêmes. Il s'agit surtout de revues relevant d'autres disciplines, de revues très locales et de journaux.

→ **Tableau 2. Places respectives des huit revues analysées**

Toutes les données figurant dans ce tableau sont relatives à la base de données réduite aux revues citées plus de dix fois

	Nombre d'articles	% des articles	Nombre de citations	% de citations	% d'auto-citations (total des 8 revues)	% d'auto-citations (total de la revue)	Nombre de revues citées
<i>Annales de géographie</i>	324	8	882	2,4	78	19	105
<i>L'Espace géographique</i>	338	8	1.349	3,9	67	14	169
<i>Nature, sciences et sociétés</i>	283	7	723	2	91	19	107
<i>Revue internationale de géomatique</i>	202	5	507	1,4	93	25	75
<i>Environment and Planning A</i>	1.240	29	14.452	39	68	15	339
<i>Regional Studies</i>	383	9	3.679	10	39	20	235
<i>Urban Studies</i>	1.021	24	12.078	33	66	12	335
<i>International Journal of Urban and Regional Research</i>	417	10	3.298	9	33	14	257
<b>Total</b>	<b>4.208</b>	<b>100</b>	<b>36.968</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>387</b>

Les 387 revues citées plus de dix fois relèvent de champs variés : les revues de géographie au sens large (y compris avec un affichage « aménagement » ou « sciences régionales »), représentent un tiers des cent premières citations mais seulement 10% des 287 suivantes. Les revues affichant une thématique privilégiée, en général interdisciplinaire, représentent la moitié des revues citées, les thèmes ou les objets de recherche les plus récurrents étant la ville, les transports, le développement, l'environnement, la santé, le logement, le milieu rural. Les autres revues citées (soit un tiers du total) affichent une discipline autre que la géographie, les plus nombreuses relevant de l'économie et de la gestion, suivies des sciences politiques, de la sociologie, de la démographie, des statistiques. Certaines enfin, affichent plus généralement les sciences sociales. Chacune des huit revues a son champ de citations, certains de ces champs sont très larges comme pour *Environment and Planning A* et *Urban Studies*, d'autres plus réduits, notamment pour les revues françaises (voir Tableau 2, dernière colonne). Les champs de citations des quatre revues britanniques sont relativement bien corrélés<sup>46</sup> entre eux. Si la forte corrélation entre les deux revues partageant la même thématique de l'urbain n'étonne guère, il faut souligner en revanche qu'elle est aussi très élevée pour chacun des autres couples de revues britanniques. Il y a ainsi une certaine convergence dans les citations des revues britanniques, en gros ce sont

<sup>46</sup> Les coefficients de corrélation entre les huit revues donnent en gros les résultats suivants : ils varient entre 0,5 et 0,7 pour les quatre revues britanniques, ils varient de 0,2 à 0,35 entre *L'Espace géographique* et les autres revues françaises mais sont proches de zéro entre ces dernières ; les corrélations entre revues françaises et britanniques sont nulles à l'exception de celles avec *L'Espace géographique* : 0,35 avec *Environment and Planning A* et un peu moins avec les trois autres.

les mêmes revues qui sont le plus – respectivement le moins – citées, et un champ de références partagé. Les revues françaises du corpus affichent, au contraire, des champs de références plus individualisés. Deux couples de revues seulement (*L'Espace géographique* avec respectivement les *Annales de géographie* et la *Revue internationale de géomatique*) ont des champs de citations corrélés, quoique dans une mesure moindre que les revues britanniques. Quant aux corrélations entre les citations issues des revues britanniques et françaises, elles sont pour la plupart nulles, témoignant d'une faible convergence des champs de références bibliographiques utilisés dans les deux sous-ensembles. Seul le champ de citations de *L'Espace géographique* est corrélé (modestement mais de manière significative) avec à la fois ceux des autres revues françaises et des revues britanniques. L'importance de l'auto-citation, qui doit être prise en compte afin de nuancer les résultats quantitatifs, est également un marqueur des liens entre les revues de l'échantillon. La part des citations de chaque revue relativement aux autres revues sources traduit le degré d'appartenance de la revue au réseau de citations émergent des sept autres. Ainsi *Regional Studies* et *International Journal of Urban and Regional Research*, occupent une place relativement importante dans les citations des autres revues du corpus, alors que pour l'ensemble des autres l'auto-citation prédomine. *Nature, sciences et sociétés* et la *Revue internationale de géomatique*, plus spécialisées, sont relativement peu citées par les autres revues (et pas du tout par les revues britanniques). Pour cette dernière, le faible nombre de citations relevées dans les revues de géographie reflète le décalage existant en matière de recherche entre



les communautés de géographes et de géomaticiens, et que chacun gagnerait à voir réduire. Une autre mesure de l'auto-citation est la part de la revue elle-même dans l'ensemble des revues que citent ses articles. Les ordres de grandeur sont ici moins différenciés pour les huit revues, l'auto-citation représentant entre 12 et 25% de l'ensemble des revues citées, chiffres témoignant d'une ouverture relativement comparable sur le champ éditorial formé par les 387 revues retenues.

Les revues britanniques et des États-Unis sont très largement majoritaires dans le corpus (voir Tableau 3) et la plupart des autres revues européennes qui émergent des citations sont en langue anglaise (cas notamment des revues néerlandaises, de quelques allemandes et des scandinaves). Un classement émanant des seules revues britanniques fait apparaître la première revue française en 106<sup>ème</sup> position. Il s'agit de la

*Revue d'économie régionale et urbaine* qui obtient soixante citations, issues de façon relativement équilibrée, des quatre revues britanniques. Les revues françaises suivantes, citées de vingt à trente fois sont *Économie et statistiques*, *Population*, les *Annales de la recherche urbaine*, et entre quinze et vingt citations, *Espaces et sociétés*, *Flux*, *Espace, population et sociétés*, la *Revue européenne des migrations internationales*, *L'Espace géographique*, et la *Revue économique*. Les revues françaises les plus citées par les revues britanniques sont ainsi davantage des revues thématiques que les revues généralistes de géographie, au contraire du classement obtenu à partir des seules revues françaises. Celles-ci placent *L'Espace géographique* en tête, suivie de *Mappemonde*, du *Bulletin de l'Association des géographes français*, de la *Revue d'économie régionale et urbaine*, des *Annales de géographie*, de *Géocarrefour* et de *Norois*, toutes avec plus de quarante citations issues des seules revues françaises.

**Tableau 3. Origine des revues citées**

	Ensemble des 387 revues		Les cent premières revues citées		
	Nombre de revues	% citations	par les 4 revues britanniques	par les 4 revues françaises	par 2 des revues françaises*
États-Unis	124 (32%)	31	41	21	22
Grande Bretagne	138 (36%)	53	48	11	20
Pays-Bas	22 (5,5%)	4	6	4	5
France	62 (16%)	6	0	58	46
Allemagne	8 (2%)	1	2	0	1
Canada	8 (2%)	1	1	3	2
Autres européens	7 (1,8%)	1	1	1	2
Autres	18 (5%)	3	1	2	2

\* Les différences de profil des quatre revues françaises ont amené à faire un classement en partant des deux revues généralistes seulement, les *Annales de géographie* et *L'Espace géographique*. Signalons qu'un classement repo-

sant uniquement sur les deux autres revues diminue de la même façon la part des revues françaises citées.

Les classements issus des revues françaises et britanniques prises séparément induisent également des différences dans la hiérarchie des revues de langue anglaise. Des seules revues britanniques émergent une dizaine de revues avec plus de 500 citations : il s'agit des quatre revues constituant le corpus étudié (qui enregistrent de 700 à 1.000 citations même après soustraction des auto-citations), puis, dans l'ordre, de *Environment and Planning D*, *Transactions of the Institute of British Geographers* (qui est la revue de géographie ayant le plus fort facteur d'impact au SSCI), *Journal of Urban Economics*, *Economic Geography*, *Annals of the Association of American Geographers*, *Progress in Human Geography*. Le classement à partir des revues françaises aboutit en revanche à : *Nature*, *International Journal of Geographic Information Systems* (très largement citée par la *Revue internationale de géomatique* mais seulement en 112<sup>ème</sup> position lorsque l'on considère les seules citations des revues britanniques), *Environment and Planning A*, *Science*, *Geographical Analysis*, *Annals of the Association of American*

*Geographers*, *Geojournal*, *Urban Studies*, *Progress in Human Geography*, *American Economic Review*, ces derniers enregistrant une trentaine de citations. La fusion des comptages effectués sur les revues françaises et britanniques met en évidence des niveaux de citations qui reflètent, au moins dans une certaine mesure, le rayonnement national et international de la revue. En simplifiant, on peut distinguer trois catégories. La première, correspondant à des revues à très fort rayonnement et à portée internationale, est composée des revues dépassant le seuil de cent citations. Elles sont 79 au total, dont cinq françaises (les revues sources et la *Revue d'économie régionale et urbaine*). Il s'agit majoritairement de revues britanniques et des États-Unis, les premières d'entre elles ont été citées plus haut, et de quelques revues européennes en langue anglaise comme *The Annals of Regional Science*, *Geografiska Annaler*, *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*. Une deuxième catégorie, allant de 26 à cent citations, comprend 136 revues, dont 25 françaises (soit 19%), dont quatorze en géographie. En plus des

→ revues françaises déjà citées plus haut, on peut signaler dans ce groupe la *Revue de géographie alpine* et *Hommes et terres du Nord*. Le troisième groupe, constitué des revues rassemblant entre onze et 25 citations, comprend 172 revues, dont trente françaises (soit 18%), parmi lesquelles neuf seulement sont des revues de géographie.

Dix-sept des presque 200 revues soutenues par le CNRS relèvent du champ de la section 39 «Espaces, Territoires, Sociétés» et quinze d'entre elles dépassent le seuil des dix citations. La plupart relèvent presque exclusivement du champ de la géographie, mais quelques unes ont un profil plus interdisciplinaire : ainsi 45% des citations de *Espaces et sociétés* proviennent des revues des autres disciplines, principalement des revues de sociologie ; 20% des citations de la *Revue d'économie régionale et urbaine* sont issues des revues d'économie et de sociologie. Parmi ces revues, trois relèvent de la première catégorie : la *Revue d'économie régionale et urbaine*, *L'Espace géographique* et les *Annales de géographie*. Parmi les quatorze revues françaises de géographie du deuxième groupe, neuf sont soutenues par le CNRS. On trouve également dans cette catégorie d'autres revues soutenues par le CNRS, mais relevant d'autres disciplines, comme la *Revue économique* et la *Revue française de sociologie* par exemple. Enfin, dans le troisième groupe, il y a encore trois revues de géographie soutenues par le CNRS. Parmi elles, *Cybergéo*, revue électronique (dont 20% des articles sont en anglais), qui enregistre onze citations alors qu'elle n'existe que depuis 1996, soit la moitié seulement de la période sur laquelle s'est faite le dépouillement. Les deux seules revues soutenues par le CNRS à ne pas faire partie de ces trois catégories sont *Moussons*, trop nouvellement créée

(1999) pour pouvoir raisonnablement être citée, et les *Cahiers des Amériques latines*, dont le faible nombre de citations (quatre) s'explique par le fait qu'aucune des revues sources ne relève du champ des aires culturelles.

L'ensemble des résultats souligne un manque de visibilité des revues françaises de géographie dans les revues britanniques (et on peut imaginer que les résultats auraient été encore plus sévères si le corpus initial avait été constitué de revues américaines). Quelques pistes de réflexion sur les stratégies à adopter pour y remédier en découlent. D'abord, une plus grande fréquence de publications dans des revues de langue anglaise par les géographes français, permettrait bien sûr de mieux faire connaître les travaux francophones, mais aussi de diffuser des champs de références bibliographiques différents. Par ailleurs, il apparaît que les autres revues européennes non britanniques fréquemment citées sont le plus souvent en langue anglaise, ou partiellement en langue anglaise. Certaines revues françaises pourraient peut-être explorer davantage cette voie (plusieurs solutions sont possibles : un numéro par an avec la traduction d'une sélection d'articles parus en français ; des numéros à thème en anglais avec un appel d'offres large...). Les chercheurs anglo-américains cependant ne seront attirés par des supports français que dans la mesure où ceux-ci ont une reconnaissance internationale. Le travail fait par l'ESF pour développer un système d'évaluation européen est dans cette mesure primordial. Il faut espérer que, plutôt que de reproduire le système de citation anglo-américain dont certaines limites sont bien connues, il fasse émerger un système complémentaire donnant davantage sa place aux cultures de recherche européennes.

## Géographie physique

Le classement des revues de géographie physique et environnementale repose sur le dépouillement intégral de six revues : trois revues anglo-saxonnes (*Palaeogeography*, *Palaeoclimatology*, *Palaeoecology* ; *Geomorphology* ; *Quaternary Research*) et trois revues françaises (*Les Annales de géographie* ; *Géomorphologie : Relief, processus, environnement* ; *Quaternaire*). Ces revues ont été retenues sur les critères suivants : rigueur scientifique, ouverture sur les sciences connexes et représentativité dans leur champ disciplinaire. Une première analyse des 121.986 références bibliographiques (données brutes) a permis de noter que l'ensemble des champs disciplinaires relevant de la géographie physique était présent (2.797 revues citées). Un test a permis de mettre en avant que l'apport d'autres revues sources (comme les *Zeitschrift*, *Catena*, *Journal of Hydrology*, *Journal of Climate*, *Journal of Biogeography*) modifiait très peu le panel des revues citées. Le nombre considérable de 2.797 revues retenues comprend l'en-

semble des publications citées, tant les revues scientifiques de géographie physique et des sciences connexes (sciences de la terre, du vivant et de l'univers, préhistoire, aménagement, etc.) que les journaux et périodiques non académiques. Un grand nombre de revues n'est cependant cité qu'une seule fois, ce qui traduit une relative marginalité vis-à-vis des champs de recherche de la géographie physique. Seules les revues ayant plus de 10 citations ont été retenues pour l'analyse.

Après nettoyage de la base de données, le classement effectué totalise 60.412 références bibliographiques (4.050 articles) et concerne 144 revues. Ce nombre important de références est dû à notre choix de conserver toutes les revues, même lorsqu'elles appartiennent à d'autres champs disciplinaires (géologie, écologie, préhistoire, etc.), qui accueillent régulièrement des articles d'essence géographique. Sur ces 60.412 références, plus de la moitié (55%)

sont issues de *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology* (33.447 citations). Cette revue comme les autres revues sources, présente un taux correct d'auto-citations : 13% pour *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology* (PPP), 16% pour *Quaternary Research* (QR), 7% pour *Quaternaire* (Q) et *Geomorphology* (G). Le taux d'auto-citations est plus élevé pour les *Annales de géographie* (22%). La base de données bibliographiques retenues révèle la part prépondérante des revues anglo-saxonnes (dont les revues sources : PPP, QR et G voir Tableau 1) dans les cent premières revues citées. Les revues françaises fournissent

moins de 10% des citations. En dehors de l'incontestable prééminence de la langue anglaise dans la communication scientifique, cette nette dissymétrie s'explique, d'une part, par la production annuelle beaucoup plus importante des revues anglo-saxonnes et, d'autre part, par une différence culturelle : les revues anglo-saxonnes citent plus largement les autres revues que ne le font, entre-eux, les périodiques français. La part des revues anglo-saxonnes se trouve de ce fait renforcée. Quelles qu'en soient les causes, la place actuelle des revues françaises nécessite une réflexion sur leur politique de diffusion, notamment à l'échelle de l'espace européen.

**Tableau 1. Place respective des six revues sources**

Titre	Nombre d'articles	Nombre de citations	% des articles	% des citations
<i>Palaeogeography, Palaeo-climatology, Palaeoecology</i>	1.825	33.447	45%	55,3%
<i>Quaternary Research</i>	806	10.097	20%	17,2%
<i>Geomorphology</i>	760	13.229	19%	21,4%
<i>Annales de géographie</i>	324	757	8%	1,2%
<i>Quaternaire</i>	189	1.821	5%	3,2%
<i>Géomorphologie : relief, processus, environnement</i>	136	1.061	3%	1,7%
<b>Total</b>	<b>4.050</b>	<b>60.412</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Afin de proposer un classement des revues qui tienne compte des biais relevés (taux d'auto-citations, différence de pratique des citations entre les revues françaises et anglo-saxonnes, etc.), nous avons procédé à deux modes de calcul dont les résultats ont été croisés (voir CD-Rom en annexe). Le premier mode de classement repose sur les discontinuités dans la série des citations (groupe A : 32 revues ayant plus de 250 citations ; groupe B : seize revues citées entre 250 et cent fois ; groupe C : 25 revues ayant moins de cent citations). Le second mode de classement visait à atténuer les effets de l'auto-citation, en rapportant le nombre de citations comptabilisées pour chaque revue en fonction du nombre total de citations dépouillées de chaque revue source. Ce mode de calcul fait remonter les principales revues françaises dans le classement ; pour les autres revues les résultats sont cohérents avec le premier mode de classement. Le premier groupe (groupe 1 : 33 revues ayant un taux de citations > 0,5) contient la plupart des revues du groupe A. Le deuxième groupe de ce classement (groupe 2 : quinze revues ayant un taux de citations compris entre 0,5 et 0,10) est, dans l'ensemble, cohérent avec le groupe B (taux de recouvrement de 76%). Les revues du groupe 3 (25 périodiques ayant un taux < 0,10%) recouvrent la totalité du groupe C. Les deux modes de classement permettent de faire ressortir trois groupes de revues. 73 revues ont été retenues sur les trois critères suivants : revues spécialisées dans un des champs de la géographie physique ; revues généralistes publiant réguliè-

ment des articles de géographie environnementale ; revues appartenant à d'autres champs disciplinaires (géologie, océanographie, etc.) qui accueillent régulièrement des articles de géographie physique et/ou environnementale.

Le Groupe « Revues internationales de très haut niveau » comporte 32 périodiques dont les trois revues sources anglo-saxonnes. Ce groupe rassemble les revues phares étrangères spécialisées en géomorphologie (*Earth Surface Processes and Landforms, Geomorphology, Zeitschrift für Geomorphologie*), en géologie du Quaternaire (*Quaternary Science Review, Journal of Quaternary Science, The Holocene, Quaternary International*), en (paléo)environnement (*Boraes, Earth and Planetary Sciences Letters, Canadian Journal of Earth Sciences, etc.*) et en géologie (*Geological Society of American Bulletin, Marine Geology, Sedimentology, The Journal of Geology*). On relève, dans ce groupe, la forte cohérence entre les deux modes de classement (90% de recouvrement). Dans cette liste apparaissent également les périodiques généralistes comme *Nature* et *Science* ainsi que *Geografiska Annaler, Géographie physique et quaternaire* et les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*.

Le Groupe « Revues internationales de haut niveau » est composé de revues (17) de qualité scientifique indéniable, bien que moins citées que les périodiques du groupe →

→ précédent. Ce moindre impact en terme de citations est essentiellement lié au caractère parfois très spécialisé de ces revues dans un des champs de la géographie physique et environnementale. *Global and Planetary Change*, *Climatic Change*, *Journal of Climate*, *Permafrost and Periglacial Processes*, *Annals of Glaciology*, *Quaternaire*, *Soil Science*, *Journal of Physical Oceanography*, *Hydrological Processes*, *Geodinamica Acta*, *Géomorphologie : relief, processus, environnement* et *Karstologia* entrent dans ce cas de figure. Ce groupe contient également des revues plus généralistes comme les *Annales de géographie* et le *Bulletin de l'Association des géographes français*.

Le troisième groupe « Revues d'audience nationale » comprend des revues de bonne qualité dont l'impact en terme de citations (nombre et taux) est nettement plus réduit et qui affichent une dimension, soit nationale (*Canadian Journal of Forest Research*, *Quaternary of South America*, *Documents d'archéologie de France*, etc.), soit régionale (*Méditerranée*, *Géocarrefour*, *Sud-Ouest européen*, *Revue géographique de l'Est*, *Norvois*, *Revue de géographie alpine*, etc.). Des revues spécialisées dans des domaines ou sur des méthodes spécifiques appartiennent également à ce groupe (*Current Research in the Pleistocene*, *Sécheresse*, *Photo-interprétation*, etc.).

Conscients des biais qui existent dans tout exercice de classement (choix des revues sources, culture de citations, critères retenus, etc.), celui-ci permet de situer, d'une part, la place respective des revues pratiquées par les chercheurs en géographie physique et environnementale et, d'autre part, la place des revues françaises dans le panorama international. Les revues françaises généralistes qui publient régulièrement des articles de géographie physique ainsi que les revues spécialisées dans un des champs de la discipline se situent toutes dans le deuxième groupe (« revues internationales de haut niveau »). Cette position n'est pas liée au seul critère de la langue comme l'indique la présence de revues françaises et/ou francophones dans le premier groupe (exemple du *Bulletin de la Société géologique de France* et de *Géographie physique et*

*quaternaire*) ; le caractère fédérateur de ces deux revues est un élément important à prendre en compte par les revues françaises de géographie physique pour développer leur rayonnement au-delà de nos frontières. Sur les onze revues subventionnées par le CNRS (cf. CD-Rom en annexe), les trois revues spécialisées en géographie physique et environnementale appartiennent au deuxième groupe (*Quaternaire*, *Géomorphologie* et *Karstologia*). On trouve également dans ce groupe d'autres revues soutenues par le CNRS mais relevant d'autres disciplines comme par exemple *Paléo*, *Bulletin de la Société préhistorique de France*. Quatre autres revues de géographie soutenues par le CNRS (*Géo-carrefour*, *Revue de géographie alpine*, *Revue géographique de l'Est*, *Hommes et terres du Nord*) appartiennent au troisième groupe. Le classement proposé permet de mesurer l'impact des revues régionales (tous champs disciplinaires confondus) qui se situent toutes dans le troisième groupe. Cinq d'entre elles (*Méditerranée*, *Géocarrefour*, *Norvois*, *Revue de géographie alpine* et *Sud-Ouest européen*) possèdent un indice de citations non négligeable ; elles correspondent à des revues « historiques » ayant des entrées thématiques et/ou géographiques lisibles à l'échelle nationale. Ces revues abordent, par ailleurs, régulièrement des sujets de géographie physique et environnementale, via des numéros thématiques à diffusion plus large.

Le classement des revues françaises de géographie, généralistes et spécialisées en géographie environnementale, oblige à s'interroger collectivement sur les stratégies à venir pour améliorer leur lisibilité internationale. Une dynamique plus affirmée des géographes physiciens français de publier dans des revues étrangères permettrait assurément une meilleure diffusion des recherches et des références bibliographiques françaises. Par ailleurs, on relève que les revues qui publient régulièrement des articles et des résumés étendus en anglais ont un taux de citations plus élevé. Enfin, un classement des revues françaises, dans le cadre européen, permettrait d'impulser une dynamique de publications des chercheurs étrangers dans les périodiques français et d'ouvrir ainsi leur diffusion au moins à l'échelle européenne.

## Sociologie

L'enquête sur les revues de sociologie s'est appuyée sur le dépouillement intégral de sept revues : trois revues de langue anglaise (*American Sociological Review*, *British Journal of Sociology*, *American Journal of Sociology*) et quatre revues de langue française (*Revue française de sociologie*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, *Sociologie du travail*, *Cahiers internationaux de sociologie*). Les résultats doivent être nuancés à deux niveaux : la part importante des revues anglo-saxonnes, massivement plus enclines à citer plus largement

que les revues françaises, se trouve nettement accrue. Ainsi, les trois premières revues du classement réunissent à elles-seules 23% des citations. De fait, avec une moyenne de seize citations par article, la sociologie se situe très au-dessus de la pratique des autres disciplines (moyenne de huit en histoire). En second lieu, même si la sociologie est une discipline qui s'appuie par vocation sur les revues, il conviendrait de relativiser les résultats, comme pour d'autres disciplines, avec la part des citations issues d'ouvrages.

Titre	Nombre d'articles	Nombre de citations	Nombre de revues citées	% des citations	% des articles	% d'auto-citations
<i>Actes de la recherche en sciences sociales</i>	306	1.385	534	4%	15%	15%
<i>American Journal of Sociology</i>	332	10.014	1.355	30%	16%	13%
<i>American Sociological Review</i>	473	12.262	1.320	37%	23%	16%
<i>British Journal of Sociology</i>	316	3.932	1.086	12%	15%	6%
<i>Cahiers internationaux de sociologie</i>	168	1.248	519	4%	8%	5%
<i>Revue française de sociologie</i>	199	2.646	587	8%	10%	12%
<i>Sociologie du travail</i>	274	1.748	421	5%	13%	14%
<b>Total</b>	<b>2.068</b>	<b>33.235</b>	<b>5.822</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>10%</b>

Il est évident que les revues françaises sont littéralement écrasées par le poids absolu des citations de l'échantillon des revues anglo-saxonnes, alors que le nombre d'articles est sensiblement le même (revues françaises : 46% ; revues anglo-saxonnes : 54%). Même avec un calcul de pondération, il paraît difficile de corriger le biais introduit par une pratique très différente de la citation. La revue britannique *British Journal of Sociology* se situe dans une pratique intermédiaire plus proche des revues françaises. Cela étant, un très grand nombre de citations sont des citations uniques de revue. En effet, lorsqu'on examine le nombre de revues citées, l'écart entre revues anglo-saxonnes et revues françaises est nettement moins considérable. Il est le plus souvent du simple au double. Ceci revient à dire que c'est un nombre sans doute limité de revues, le plus souvent anglo-saxonnes, qui sont citées dans les revues anglo-saxonnes. On ne peut aller au-delà de ce constat d'une opposition nette entre le corpus français et le corpus anglo-saxon.

Le nombre total de revues citées s'établit à 4.228, mais en réalité, un bon nombre (1.871) n'est cité qu'une seule fois. La définition d'un critère quantitatif pour fixer le seuil

des revues qui seraient prises en compte pour le classement comme « revue de niveau international » constituait un exercice délicat compte tenu du déséquilibre relevé plus haut. On a procédé à un décompte du nombre de revues en fonction du nombre de fois où elles étaient citées, en examinant comment se « comportaient » les revues étrangères et françaises de sociologie dont on pouvait attendre qu'elles fussent classées (notamment en comparant avec le classement issu du seul corpus des revues françaises). Deux seuils ont finalement été retenus : cent citations pour le niveau international de rang A et trente citations pour le niveau international de rang B. Pour les revues de rang C d'audience nationale, nous n'avons retenu que celles citées entre vingt et trente fois.

Le constat immédiat est celui d'une concentration des revues les plus fréquemment citées dans un cercle très réduit de revues. On retrouve ici le biais de la prédominance anglo-saxonne. Douze revues concentrent un tiers des citations et 47 en représentent la moitié. Le tableau ci-dessous donne le détail de la répartition des revues par seuils successifs de citations. Les colonnes de droite procèdent à la même lecture, mais en données cumulées. →



→ Nombre de citations	Nombre de revues	% des revues	Nombre de citations	% des citations	Total cumulé des revues	% cumulé des revues	% cumulé des citations
800-3.700 citations	3	0,07%	7.539	22,68%	3	0,07%	22,68%
300-800 citations	9	0,21%	3.871	11,65%	12	0,28%	34,33%
100-299 citations	35	0,83%	5.382	16,19%	47	1,11%	50,53%
50-99 citations	50	1,18%	3.394	10,21%	97	2,29%	60,74%
30-49 citations	59	1,40%	2.312	6,96%	156	3,69%	67,69%
25-29 citations	25	0,59%	673	2,02%	181	4,28%	69,72%
20-24 citations	49	1,16%	1.086	3,27%	230	5,44%	72,99%
15-19 citations	49	1,16%	810	2,44%	279	6,60%	75,42%
10-14 citations	120	2,84%	1.422	4,28%	399	9,44%	79,70%
5-9 citations	346	8,18%	2.272	6,84%	745	17,62%	86,54%
1-5 citations	3.483	82,38%	4.474	13,46%	4.228	100%	100%
<b>Total</b>	<b>4.228</b>	<b>100%</b>	<b>33.235</b>	<b>100%</b>			

Avec une barre fixée très haut (> 100 citations), seules 47 revues (1,11% de l'échantillon) avec 50% des citations apparaissent comme le premier cercle des revues internationales « de très haut niveau ». Le second seuil retenu, entre trente et 99 citations, définit le deuxième cercle des revues internationales de rang B. Ce seuil fait apparaître 109 revues et porte le nombre total de « revues internationales » à 156 (3,69% de l'échantillon) avec 67,7% des citations. Le groupe suivant de revues – entre 20 et 29 citations – représente le niveau des bonnes revues scientifiques dont la qualité est reconnue par la communauté scientifique nationale, mais dont l'impact au plan international est limité. Ces revues (74) sont proposées comme revues de rang C. Au total, les trois catégories réunissent 230 titres et 73% des citations. Elles représentent cependant moins de 6% des titres identifiés dans l'enquête.

Le dépouillement fait donc ressortir 156 revues dont la notoriété peut être qualifiée d'internationale pour les sociologues. Ces 156 revues incluent des revues relevant d'autres disciplines que la sociologie. Parmi ces revues, on retrouve notamment différents périodiques subventionnés par le CNRS. Le classement général fait apparaître 22 revues françaises parmi les 156 revues sélectionnées (soit 16%). Parmi celles-ci, les revues soutenues par SHS s'élèvent à treize (soit 59%), dont huit évaluées par la section 36 (outre les « revues-cœur », on relève : *L'Année sociologique*, *Archives européennes de sociologie*, *Genève*, *Sociétés contemporaines*). Le nombre de revues allemandes s'élève à deux, dont une en langue anglaise. Aucune autre revue non anglophone n'émerge dans ce groupe, bien que quatre revues européennes (trois néerlandaises et une helvétique) soient classées, mais elles publient en anglais. Il est singulier de noter qu'aucune revue italienne ou espagnole n'apparaît. Le poids faible des revues françaises dans l'échantillon ne suffit pas à expliquer cette absence. Un classement à partir des seules revues anglo-saxonnes est en revanche extrêmement éclairant sur l'impact des revues de sociologie françaises aux États-Unis ou en Angleterre. Elles sont littéralement évacuées du classement, y compris celles qui ont servi de

« revues-cœur » pour le dépouillement. Le score le plus élevé est celui de la *Revue française de sociologie* avec huit citations. Elle est précédée dans le classement par *Informations sur les sciences sociales*, avec 26 citations, *Archives européennes de sociologie*, avec 22 citations et *European Journal of Sociology*, avec 17 citations. Parmi ces trois revues, on notera qu'*Archives européennes de sociologie*, soutenue par le CNRS, ne forme qu'un seul titre avec *European Journal of Sociology* qui en est la déclinaison en langue anglaise (la version allemande, *Europäisches Archiv für Soziologie*, n'est jamais citée). C'est une revue trilingue dont le score global s'élève à 70 citations.

Dans la liste des « revues-cœur » anglophones, la première revue vraiment étrangère à un espace Amérique du Nord-Grande-Bretagne est la revue norvégienne *Acta Sociologica*, avec 76 citations. Dans les cinquante premières revues citées, il n'y a guère que *Theory and Society* (publiée aux Pays-Bas, 162 citations) et *Social Networks* (publiée en Suisse, 148 citations) qui apparaissent. Si on explore plus loin, on trouve *Work, Employment, and Society* de Nouvelle Zélande, avec 51 citations, *International Journal of Comparative Sociology* publié en anglais aux Pays-Bas, avec quarante citations.

Un classement à partir des seules revues françaises fait la part belle à celles-ci, tout en laissant peu de place aux grandes références internationales. On décompte 18 revues anglophones dans les 56 revues citées plus de vingt fois et trois seulement (et une allemande) parmi les quinze suivantes citées plus de quinze fois. On peut en déduire que les revues françaises citent principalement d'autres revues françaises, en l'occurrence soixante titres avec plus de quinze citations, même si de manière indubitable il y a une meilleure prise en compte des « majeures » américaines dans les revues françaises. Dans la liste établie à partir des « revues-cœur » francophones, on trouve dans les vingt premières revues quatre revues étrangères : les deux grandes revues américaines (*AJS* et *ASR*), *Social Studies of Science* et *Administrative Science Quarterly*. Si on descend dans la liste, on trouve *American Economic Review*, *Social Problems*, *Social Forces*

et *Annual Review of Sociology*, toutes des revues reconnues aux États-Unis. Sans dépasser les cinquante premières revues citées, on trouve ensuite *Journal of Political Economy*, *Social Network*, *Journal of Marriage and the Family*, *Sociology*, *British Journal of Sociology* et *American Political Science Review* – toujours des revues reconnues nationale-ment. Malgré tout, ce constat général donne le sentiment de deux communautés scientifiques qui, au niveau des revues, s'ignorent beaucoup. Parmi les soixante revues franco-phones citées, on relève 17 périodiques soutenus par le CNRS, mais seulement neuf relevant de la section 36 (dont les quatre «revues-cœur»).

Si, dans l'ensemble, le classement général permet de faire ressortir une proportion raisonnable de revues françaises de niveau international – le score est assez comparable à celui qui prévaut dans les disciplines majeures des SHS – il faut s'inquiéter du faible impact des revues françaises de sociologie dans le monde anglo-saxon et, de la même manière, du caractère assez hexagonal des références publiées dans ces revues. Ce bilan semble mettre en lumière un faible degré d'inspiration non seulement du côté anglo-saxon, mais aussi de nos voisins européens dont la production est peu prise en compte dans le domaine des travaux sociologiques.

## Science politique

L'enquête sur les revues de science politique s'est fondée sur le dépouillement de sept périodiques : trois publiés en France (*Revue française de science politique*, *Politix* et *Pôle Sud*), un en Belgique (*Revue internationale de politique comparée*), un aux États-Unis (*American Journal of Political Sciences*) et deux en Grande Bretagne (*West European Politics* et *Journal of European Public*

*Policy*). Soit quatre publications en langue française et trois en langue anglaise. 2.529 articles ont été dépouillés, permettant de recenser 12.607 citations, le nombre total de revues citées s'établissant à 736. Le tableau ci-dessous donne le détail de la répartition de ces 736 titres par seuils successifs de citations. Les colonnes de droite procèdent à la même lecture, mais en données cumulées :

Nombre de citations	Nombre de revues	% des revues	Nombre de citations	% des citations	Total cumulé des revues	% cumulé des revues	% cumulé des citations
> 100	21	2,9%	6.600	52,4%	21	2,9%	52,4%
51-100	21	2,9%	1.534	12,1%	42	5,8%	64,5%
26-50	40	5,4%	1.436	11,4%	82	11,2%	75,9%
15-25	42	5,7%	801	6,4%	124	16,9%	82,3%
10-14	41	5,6%	486	3,8%	165	22,5%	86,1%
6-9	71	9,6%	510	4,0%	236	32,1%	90,1%
5	55	7,5%	275	2,2%	291	39,6%	92,3%
4	54	7,3%	216	1,7%	345	46,9%	94,0%
3	95	12,9%	285	2,3%	440	59,8%	96,3%
2	168	22,8%	336	2,7%	608	82,6%	99,0%
1	128	17,4%	128	1,0%	736	100%	100%
<b>Total</b>	<b>736</b>	<b>100%</b>	<b>12.607</b>	<b>100%</b>			

128 des 736 revues ne sont donc citées qu'une seule fois, et 391 (soit 53,1%) ne le sont que trois au plus. À l'autre bout du spectre, les 124 revues citées plus de quinze fois ne représentent que 16,9% de l'effectif mais 82,3% des citations. Le constat de la forte concentration des citations sur un ensemble réduit de revues autorise à s'appuyer, pour la suite de cette présentation, sur ce dernier effectif de 124 revues, ramené à 113 par la suppression de divers périodiques non académiques. Ces 113 revues se décomposent en 44 américaines, avec 5.113 citations, soit 40,6% de l'ensemble des citations ; 28 britanniques, avec 1.921 citations,

soit 15,2% de l'ensemble des citations ; 21 françaises, avec 2.249 citations, soit 17,8% de l'ensemble des citations ; et vingt d'autres pays (cinq hollandaises, deux allemandes, deux belges, deux italiennes, deux norvégiennes, une autrichienne, une australienne, une espagnole, une canadienne, trois internationales) avec 851 citations, soit 6,7% de l'ensemble des citations). Si l'on « durcit » le critère, en le portant à cinquante citations, on obtient une liste de 42 revues qui, avec 8.134 citations, représentent plus de 64,5% des périodiques cités. Ces 42 revues se décomposent en : 18 revues américaines, avec 4.369 citations →

→ (53,7%) ; dix revues françaises, avec 1.916 citations (23,5%) ; dix revues britanniques, avec 1.449 citations (17,8%) ; quatre revues d'autres pays (Pays-Bas, Australie, Belgique) avec 400 citations (4,9%) (voir CD-Rom).

Cette liste peut faire l'objet d'une comparaison avec celle à laquelle aboutissait l'enquête Jeannin. Cette dernière retenait en effet, pour la science politique, un effectif identique de 42 revues (17 américaines ; quatorze britanniques ; cinq françaises ; deux canadiennes ; une hollandaise ; une italienne ; une norvégienne ; une néo-zélandaise) (voir CD-Rom). On note une forte convergence entre les deux enquêtes : 19 revues (dix américaines, cinq britanniques, trois françaises et une hollandaise, soit seize de langue anglaise et trois de langue française) sont en même temps retenues dans l'enquête Jeannin et citées plus de cinquante fois dans l'enquête SHS ; douze autres revues retenues dans l'enquête Jeannin sont citées entre quinze et cinquante fois dans l'enquête SHS ; enfin, onze autres revues citées moins de quinze fois dans l'enquête SHS sont retenues dans l'enquête Jeannin. Celle-ci mentionne donc toutes les revues listées dans l'enquête SHS. En revanche, 24 titres listés dans l'enquête SHS n'apparaissent pas dans l'enquête Jeannin. Cela tient pour une large part à la méthodologie de cette dernière, qui conduisait à retenir uniquement des revues de science politique tandis que, dans l'enquête SHS, douze revues relèvent prioritairement d'autres disciplines (sociologie, psychologie, histoire, économie, administration publique). Sont de fait en situation de relever de la science politique des travaux allant de la philosophie politique ou de l'histoire des idées politiques à l'analyse des politiques publiques ou à la sociologie électorale en passant par l'économie politique et des études spécialisées sur tel ou tel pays ou telle ou telle aire culturelle. D'où l'évidence selon laquelle des articles intéressants la science politique peuvent être publiés dans des revues relevant d'autres disciplines (sociologie, histoire, philosophie, anthropologie, économie, géographie) et, symétriquement, des articles rédigés par des auteurs d'autres disciplines sont susceptibles de paraître dans des revues identifiées comme relevant de la science politique. La preuve en est rapportée par le nombre élevé de citations en science politique, dans l'enquête SHS, des *Actes de la recherche en sciences sociales* (307), de la *Revue française de sociologie* (207 soit 1/5 du nombre total de citations de cette revue : 1.028) ou encore d'*Annales ESC* (65). En fait, sur les quinze premières revues françaises citées en science politique, seules six relèvent strictement de cette discipline, pour cinq de la sociologie, deux de l'histoire, et deux du droit et de l'administration publique.

S'agissant des revues françaises strictement positionnées en science politique, l'enquête SHS et l'enquête Jeannin en mentionnent trois en commun (*Revue française de science politique*, *Politix* et *Pouvoirs* ; l'enquête Jeannin en liste deux autres (*Critique internationale* et *Politique*

*étrangère*) et l'enquête SHS encore deux autres (*Pôle Sud* et *Revue internationale de politique comparée*). Sur l'ensemble de ces sept titres, cinq (*Revue française de science politique*, *Politix*, *Pôle Sud*, *Revue internationale de politique comparée* et *Critique internationale*) sont soutenus par le CNRS. Par ailleurs, le faible nombre de citations de *Critique internationale* dans l'enquête SHS découle évidemment du caractère récent de l'apparition de ce titre. On notera que l'enquête SHS tend à survaloriser la place des périodiques de langue française dans une production où l'anglais domine pourtant de façon écrasante.

Enfin, avec une barre fixée encore plus haut (plus de cent citations), et en ne retenant que les périodiques spécialisés en science politique, seules 17 revues (2,3% de l'échantillon), avec 5.726 citations soit plus de 45% du total, apparaissent comme constituant le premier cercle des revues internationales « de très haut niveau ». Elles ont été retenues comme revues de rang A.

Le second seuil retenu, entre 25 et cent citations, définit le deuxième cercle des revues internationales de rang B. Ce seuil fait apparaître 38 revues (1.828 citations soit 14,5%) et porte le nombre total de « revues internationales » à 55 (7,4% de l'échantillon), soit près de 60% des citations. Le groupe suivant de revues – entre 15 et 25 citations – est constitué par de bonnes revues dont la qualité est reconnue par la communauté scientifique, mais dont l'impact international, dans la discipline, peut sembler plus mesuré. Elles ont été retenues comme revues de rang C. Au total, les trois catégories réunissent 66 titres et plus de 61% des citations. Elles représentent cependant moins de 9% des titres identifiés dans l'enquête. Peuvent être ajoutées à ce premier ensemble de revues « internationales » (A et B) les revues dépendant majoritairement d'autres disciplines mais pertinentes pour la science politique, soit quatre revues supplémentaires en A et vingt en B. On arrive dès lors à un total, pour les trois catégories, de 79 titres (10,7% des titres recensés), représentant plus des trois quarts des citations. Dans ces 79 revues qui, sans nécessairement s'inscrire prioritairement dans le champ disciplinaire de la science politique, bénéficient aux yeux des politistes d'une notoriété internationale, apparaissent quatorze revues françaises et une revue belge (soit presque 19%). Parmi celles-ci, douze (soit 80%) sont soutenues par le CNRS. En ajoutant à ces quinze premiers titres une autre revue belge, deux revues italiennes, deux revues allemandes, une revue autrichienne et une revue espagnole, on aboutit à une présence européenne totale, hors langue anglaise, de 22 revues (2.354 citations soit 20%). Se pose par ailleurs le problème des revues trop jeunes pour avoir pu être prises en compte par d'autres revues. Comme il a été dit, une revue fondée après 1997 peut difficilement espérer figurer dans le dépouillement effectué. Ceci concerne deux revues subventionnées : *Critique internationale* et *Sociétés contemporaines*.

## Anthropologie biologique

Le classement des revues d'anthropologie biologique s'est fondé sur le dépouillement des bibliographies accompagnant les travaux publiés dans la seule revue française d'audience internationale (*Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*) qui a été confronté à celui des bibliographies publiées dans deux grandes revues anglophones (*American Journal of Physical Anthropology* et *Evolutionary Anthropology*). Le choix de ces revues a été dicté par leur haute tenue et leur caractère « généraliste ». Des publications de haut niveau telles que *Journal of Human Evolution* n'offraient pas un spectre disciplinaire aussi étendu. Il était de plus difficile de multiplier le nombre de revues dépouillées. Outre les contraintes pratiques, cela aurait totalement déséquilibré l'enquête au profit des publications en langue anglaise. Une difficulté supplémentaire résultait de la compréhension beaucoup plus vaste de l'anthropologie, fût-elle « physique » ou « évolutive », dans le monde anglophone que dans le monde francophone. Le dépouillement s'est effectué sur les dix dernières années, sauf pour *Evolutionary Anthropology* qui n'existe que depuis six ans.

Au total, 38.324 références bibliographiques ont été analysées. Les *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* (BSMAP), comme l'*American Journal of Physical Anthropology* (AJPA) présentent un taux élevé d'auto-citations. Toutefois, la situation est loin d'être symétrique. L'AJPA est le journal le plus cité par l'AJPA et les BMSAP représentent la deuxième revue la plus citée par elle-même. Cependant, l'AJPA représente aussi la revue la plus citée par les BMSAP alors que les BMSAP ne viennent qu'assez loin dans les revues citées par AJPA (derrière les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris*). Le taux d'auto-citations est un peu moins fort pour *Evolutionary Anthropology* qui ne vient qu'en 6<sup>ème</sup> rang dans les revues citées par le journal lui-même. La position dominante de l'AJPA est encore confirmée par une première place dans le nombre de citations d'*Evolutionary Anthropology*. Afin de procéder à un classement global, les résultats du dépouillement des trois journaux ont été combinés en rapportant le nombre de citations comptabilisées pour chaque journal en fonction du nombre total de citations dépouillées pour chaque revue « source » (AJPA a livré à lui seul 28.782 références).

Trois groupes ont été identifiés que séparent des discontinuités de fréquences de citations appréciables. Le groupe « Revues internationales de très haut niveau » comporte quinze périodiques, dont les trois revues sources. De fait, la bonne place obtenue dans ce classement global par les BMSAP résulte essentiellement du phénomène d'auto-citations déjà relevé, cette publication n'apparaissant pas parmi les plus citées par les deux autres. Dans cette liste apparaissent aussi des périodiques « généralistes » tels que *Nature*, *Science* et *Proceedings of the National Academy of Sciences of the USA* qu'il paraît difficile d'écarter, même s'ils ne représentent pas à proprement parler des journaux d'anthropologie biologique. Le *Journal of Archaeological Science* n'a pas été retenu car sa présence résultait notamment d'un grand nombre de citations dans des articles de préhistoire dans *Evolutionary Anthropology*. Par contre *Primates* a été conservé, même si sa présence résulte de la conception plus étendue de l'anthropologie biologique dans les revues anglophones que dans les revues francophones.

Le second groupe « Revues internationales de haut niveau » est plus étendu et plus varié. Il comporte 53 revues. On y trouve des revues d'anthropologie biologique (*Rivista di antropologia*, *Anthropologischer Anzeiger*, *Zeitschrift für Morphologie und Anthropologie*, etc.) dont les taux de citations sont plus faibles que dans le premier groupe. On retrouve aussi des revues plus ou moins généralistes telles que les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris* ou les *Proceedings of the Royal Society*, *Nederlandse Akademie van Wetenschappen*, *Bulletin of the American Museum of Natural History* ou encore *Courier Forschungsinstitut Senckenberg*. Enfin, il est constitué par des revues de très haut niveau mais qui sont spécialisées dans des domaines plus étroits ou un peu marginaux par rapport au cœur de la discipline (*Growth*, *Pediatrics*, *Population*, *Nature Genetics*, etc.).

Le troisième groupe « Revues d'audience nationale » est composé de revues de bonne qualité dont l'impact en terme de citations est plus réduit et qui souvent affichent leur identité nationale (*British Journal of Nutrition*, *Acta Odontologica Scandinavica*, *Brazilian Journal of Genetics*, etc.).



## → Droit

L'enquête pour les revues des sciences juridiques s'est appuyée sur le dépouillement intégral de six revues sur une période de dix ans (1992 à 2001) : une revue de langue anglaise, *Yale Law Journal*, une revue néerlandaise publiée en quatre langues, *Revue d'Histoire du droit /Tidjschrift voor rechtsgeschiedenis/ Legal History Review*, et quatre revues françaises, *Revue du droit public et de la Science politique en France* (que nous désignerons ici sous le nom de *Droit public*), *Archives de philosophie du droit*, *Droit et société*, *Revue internationale de droit comparé*. Le dépouillement du *Harvard Law Journal* et de *Law and Society* avait été envisagé mais n'a pu être effectué en raison d'un problème d'accès à ces revues.

En droit, la revue est un moyen privilégié d'échange scientifique, en particulier pour ce qui concerne les commentaires de la jurisprudence. Cependant, un premier survol des résultats montre que les revues sont difficilement comparables entre elles. Pour ce qui concerne la France, l'enseignement du droit s'organise traditionnellement en trois filières : droit public, droit privé, histoire du droit. Le fait d'analyser ensemble les revues spécialisées de ces trois filières peut poser problème, dans la mesure où les besoins documentaires ne sont pas les mêmes. En France, les seules revues qui peuvent être considérées comme généralistes sont celles qui regroupent les commentaires de la doctrine, la jurisprudence et la législation française. Ces revues représentent une part importante de l'activité de recherche dans le milieu universitaire et sont utilisées également par ceux qui adoptent des démarches théoriques, pluridisciplinaires ou comparatives caractéristiques d'un autre type de recherche juridique. Seule l'histoire du droit, nous le verrons plus loin, échappe à cette règle. Aux États-Unis, qui n'est pas comme la France un pays de droit écrit,

il y a moins de revues spécialisées, mais beaucoup de revues générales rattachées à des facultés de droit. Les revues de référence sont liées aux facultés les plus prestigieuses, notamment Harvard, Yale, Chicago, et Stanford. Les modes de publication de la recherche juridique étant assez variables d'un pays à l'autre, il aurait fallu dépouiller un nombre plus important de revues et procéder à plusieurs classements pour obtenir des résultats permettant de mesurer l'impact des revues au-delà des frontières nationales. Les résultats présentés ci-dessous ne sont pas sans donner quelques indications intéressantes, mais celles-ci doivent être évaluées avec beaucoup de prudence. Nous procéderons à un bilan sommaire global des résultats du dépouillement, et ensuite à une analyse plus détaillée des classements, par type de revue.

On constate qu'en droit, comme dans les autres disciplines, les chercheurs américains citent des revues plus fréquemment que les Européens. Le *Yale Law Journal*, qui représente presque un quart des articles dépouillés pour l'enquête, contient plus de 40% du nombre total de citations de revues. Le nombre moyen de citations de revues par article est de 25. La seule revue française ayant une pratique de citations proche de l'américaine est la revue du *Droit public*, qui accumule un tiers du total des citations pour un peu plus du quart de la totalité des articles. Son nombre moyen de citations par article est de 17. À l'inverse, la *Revue d'histoire du droit*, publiée aux Pays-Bas en quatre langues, est la revue avec le moins de citations par articles (7,5% des articles, 4,6% des citations). Le nombre moyen de citations par article est de neuf. On peut supposer que, pour l'histoire du droit, la citation de livres et de documents d'archives joue un rôle plus important que celles des revues.

Titre	Nombre d'articles	Nombre de citations	% des articles	% des citations	% d'auto-citations
<i>Yale Law Journal</i>	566	14.652	24%	42%	8%
<i>Droit public</i>	650	11.440	27%	33%	11%
<i>Archives de philosophie du droit</i>	272	1.183	12%	3%	8%
<i>Revue internationale de droit comparé</i>	487	3.888	21%	11%	5%
<i>Revue d'histoire du droit</i>	177	1.597	7%	5%	14%
<i>Droit et société</i>	212	1.875	9%	5%	6%
<b>Total</b>	<b>2.364</b>	<b>34.635</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>9%</b>



Les statistiques globales pour les cent premières revues du classement global sont présentées dans le CD-Rom joint en annexe. Notre échantillon ne contient qu'une seule revue américaine, mais sa pratique de citations est si élevée par contraste avec celles des autres pays européens que plus de la moitié des revues dans ce classement sont américaines. Malgré la présence de quatre revues françaises dans l'échantillon et une pratique de citation assez proche des revues américaines dans *Droit public*, les revues françaises ne représentent même pas le tiers des revues citées.

Si on retire du classement global les résultats de la revue américaine (*Yale Law Journal*), quelques revues américaines continuent à figurer dans le classement : *American Journal of Comparative Law* (108 citations), *Law and Society Review* (62 citations), *Harvard Law Review* (51 citations), *Yale Law Journal* (29 citations), *Columbia Law Review* (24 citations) *Tulane Law Review* (23 citations) *Washington Law Review* (21 citations) et *Journal of Law and Economics* (19 citations). Les revues qui ont au moins cinquante citations dans ce classement sont probablement celles qui bénéficient d'un plus grand rayonnement international. Les autres revues étrangères dans ce classement sont publiées dans les pays suivants : Pays-Bas, Allemagne, Belgique, Autriche, Grande Bretagne, Afrique du Sud et Italie.

Si on procède d'abord à une analyse de la seule revue américaine, la *Yale Law Journal*, on constate que parmi les cinquante premières revues classées, la grande majorité sont des revues rattachées à des facultés de droit. Les exceptions à cette règle sont : *Journal of Legal Studies*, *Journal of Law and Economy*, *Supreme Court Review* (en 23<sup>ème</sup> position avec 101 citations), *Harvard Civil Rights – Civil Liberties Law Review*, *American Journal of International Law*, *Harvard Journal of Law and Public Policy*, *Journal of Law Economics and Organization*, *Law and Contemporary Problems*, *National Law Journal*, *Law and Society Review*. Parmi ces cinquante revues, aucune des revues n'est étrangère (à l'exception d'une revue d'économie en 40<sup>ème</sup> position avec 75 citations, *Journal of Financial Economics*, publiée aux Pays-Bas). Parmi les cent premières revues classées, seules trois sont étrangères : *Modern Law Review* (33 citations), *International Review of Law and Economics* (26 citations) et *Law Quarterly Review* (25 citations). Les trois revues sont britanniques. On peut faire l'hypothèse que, malgré leur pratique de citation élevée, les revues généralistes de droit américaines restent focalisées sur des questions de droit américain et sur une littérature en langue anglaise.

Pour *Droit public*, on constate le même phénomène que pour la revue précédente : une focalisation sur des questions de droit national. Toutefois, la citation des revues étrangères par cette revue française est plus fréquente.

Parmi les cent premières citées, on trouve des revues des pays suivants : (dans l'ordre d'apparition) Allemagne, Algérie, Belgique, Canada, Angleterre, États-Unis, et Afrique du Sud. La première revue étrangère citée est allemande, la *Neue Juristische Wochenschrift* (69 citations) et ensuite deux algériennes. Cinq revues étrangères sont citées au total parmi les cinquante premières revues du classement et 24 parmi les cent premières.

Si on procède au même exercice pour l'ensemble des trois autres revues françaises, *Archives de philosophie du droit*, *Droit et société*, *Revue internationale de droit comparé*, revues spécialisées représentatives d'une démarche de recherche qui ne se limite pas au commentaire de jurisprudence, la place des revues étrangères dans le classement des revues citées par ces trois revues est bien plus importante. La première revue étrangère classée est la même revue allemande, *Neue Juristische Wochenschrift*, mais elle occupe désormais la quatrième place dans le classement. La citation de revues étrangères est en grande partie le fait de la *Revue internationale de droit comparé*, mais non exclusivement. Ainsi, parmi les cinquante premières revues classées, on trouve cités par les trois revues françaises, *American Journal of Comparative Law* (cent citations), *Law and Society Review* (59 citations), *Harvard Law Review* (49 citations), *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* (44 citations), *Law Quarterly Review* (44 citations), *Modern Law Review* (33 citations), *Rivista trimestrale di diritto e procedura civile* (29 citations), *Yale Law Journal* (26 citations). Parmi les cent premières revues citées par les trois revues françaises, on trouve 41 revues de droit étrangères de sept pays différents (Allemagne, États-Unis, Belgique, Grande Bretagne, Israël, Italie, Canada).

Un survol des résultats pour la *Revue d'histoire du droit*, revue néerlandaise publiée en quatre langues dont le français, nous conduit à la traiter à part. Les résultats du dépouillement font état de revues qui ne sont citées nulle part dans les autres classements. De plus, on constate que les revues d'histoire du droit ne sont que rarement citées par les revues des autres filières. Certes, la *Revue d'histoire du droit* occupe une place privilégiée dans le classement des revues françaises, puisqu'elle est la première revue d'histoire de droit citée par les autres revues. Toutefois, son score n'est pas élevé (11 citations).

Le nombre de revues citées par cette revue n'est pas élevé (69) mais la plupart d'entre elles sont étrangères : par ordre d'apparition, Pays-Bas, Belgique, Afrique du Sud, Autriche, Allemagne, Vatican, Italie, France, Grande Bretagne, États-Unis. Trois revues françaises d'histoire, dont une de droit, apparaissent dans ce classement : la *Revue du Nord*, la *Revue historique de droit français et étranger* et les *Annales ESC*, avec respectivement 16, 11 et 4 citations. Deux revues américaines d'histoire, dont une →

→ d'histoire du droit, apparaissent également : *American Journal of Legal History* (6 citations) et *American Historical Review*. Les revues les plus régulièrement citées (tous les ans depuis 1992) ne sont ni françaises, ni américaines : ce sont la *Revue d'Histoire du Droit* elle-même (NDL), *Revue internationale de droits de l'antiquité* (BEL), *Jus commune sonderhefte* (ALL), *Studia e documenta historiae et juris* (VAT), *Labeo* (ITAL). Ce résultat tend à confirmer que certaines spécialités de l'histoire du droit, dont l'histoire du droit de l'Antiquité et du Moyen Âge, connaissent des grandes difficultés en France.

Quel que soit la revue ou l'ensemble de revues françaises dont on examine le classement, on constate – sans étonnement – que les revues de commentaires de jurisprudence (*Actualité juridique – Droit administratif*, *Recueil Dalloz*, *Jurisclasseur périodique*, *Petites affiches*, *Gazette du Palais* et pour la filière de droit public, *Recueil des décisions du Conseil d'État*) occupent les toutes premières places dans ce classement, celles-ci constituant les documents de base de la recherche en droit. La seule exception à cette règle est l'histoire du droit, qui s'appuie plutôt sur des archives et des ouvrages. Dans les revues américaines, les commentaires de la jurisprudence ne font pas l'objet d'une publication précise (à l'exception du *Supreme Court Review*) mais sont intégrés dans les revues rattachées aux facultés de droit.

Ces résultats recourent partiellement ceux de l'enquête de Philippe Jeannin. Les revues plébiscitées par les juristes concernent aussi majoritairement le droit public, ainsi que le droit international public et privé. Certaines (*Actualité juridique*, *Semaine juridique*, *Recueil Dalloz*) sont des outils du droit positif. Aucune revue d'histoire de droit n'est mentionnée. On peut faire l'hypothèse que la réponse « oui » concerne les revues les plus utilisées par les juristes,

ce qui n'est pas nécessairement une indication de leur « scientificité ». On retrouve dans ce classement trois (*Droit public*, *Revue internationale de droit comparé*, *Archives de Philosophie du droit*) des six revues choisies par l'enquête du département SHS comme « revue-cœur ». La revue néerlandaise, *Revue d'histoire du droit/Tijdschrift voor rechtsgeschiedenis*, ne figure pas dans le corpus de l'enquête Jeannin mais a été avancée deux fois comme devant y figurer. La seule revue étrangère dépouillée par l'enquête SHS ne figurait pas dans le corpus Jeannin et n'a pas été proposée par les juristes français.

Les données de cette enquête posent problème pour l'établissement d'une liste de revues de niveau international pour l'ESF. De plus, certains champs particuliers du droit ne sont pas représentés dans l'échantillon de revues sélectionnées. Néanmoins, un certain nombre de revues peut figurer dans une telle liste sur la base du nombre de citations collectées dans les périodiques dépouillés. Parmi elles, quelques revues étrangères dont trois américaines (*American Journal of Comparative Law*, *Law and Society Review*, *Harvard Law Review*) et trois britanniques (*Modern Law Review*, *International Review of Law and Economics*, *Law Quarterly Review*), sont susceptibles d'être classées comme revue de rang A : ceci est suggéré par la fréquence de leur citation dans des revues françaises. L'impossibilité de dépouiller un plus grand nombre de revues de langues étrangères ne nous permet pas de procéder au même examen pour les revues françaises. Plutôt que proposer une liste en ABC comme pour les autres domaines disciplinaires, il est apparu plus cohérent de proposer une liste unique classée « B/C » établie sur la seule base du dépouillement des quatre revues françaises de l'échantillon. Un travail complémentaire sera nécessaire pour mieux identifier et situer la production juridique française au plan national et international. ■